



Rhône-Alpes, Savoie
Pugny-Chatenod
le Chef-lieu

Présentation du mobilier de l'église paroissiale Saint-Maurice

Références du dossier

Numéro de dossier : IM73000408

Date de l'enquête initiale : 2014

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :

Aire d'étude : Hauts de l'Albanais, *Canton* :

Précisions :

Historique

Plusieurs visites pastorales de l'église de Pugny nous renseignent sur l'état architectural de l'ancienne église située en dehors du village de Pugny. En mai 1826, l'archevêque de Chambéry ordonne que la pierre sacrée du maître-autel soit placée de telle manière qu'elle soit de niveau avec la table de l'autel, et précise que le confessionnal et les fonts baptismaux sont dans l'état requis par les saints canons et que la sacristie possède un calice, une grande et une petite pyxide en argent, une chape, trois chasubles mi usées, un surplis, deux aubes, d'autres linges et ornements en petit nombre et en mauvais état. Sept ans plus tard, le 11 juin 1833, la visite des vases sacrés et ornements dénombre un ostensor fait en argent, des chasubles, chapes et aubes en quantité suffisante et tenus très proprement.

La même année, l'église, trop vétuste et trop éloignée de Pugny est détruite au profit de l'église actuelle. En avril 1834 le conseil municipal précise que l'unique cloche de l'église est cassée depuis plusieurs années et qu'elle doit être refondue par le sieur Paccard domicilié à Quintal près d'Annecy ; la commande est passée le 2 mars 1835 pour 727,60 livres nouvelles. Le 5 juin 1835 le conseil municipal déclare que « l'église neuve est dénuée de tous ornements et meubles, n'y en ayant aucun provenant de l'ancienne église qui puisse être mis en usage dans la nouvelle tant ils sont usés et vétustes. ». Le conseil municipal précise également qu'il est nécessaire de faire trois autels, les bancs du chœur pour les chantres et de décorer l'intérieur de l'église. S'en suit la fabrication de différents objets mobiliers : le maître-autel réalisé par Antoine Dalloni (sculpteur et doreur de Chambéry) est réceptionné le 19 juillet 1838 ; la réception stipule que tous les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent le dit autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. D'autres objets ont été demandés au sieur Dalloni pour la somme de 46,75 livres : un tapis d'autel en limoge, deux petits chandeliers dorés, 4 chandeliers bleus, deux chandeliers bleus et dorés, une canne et éteignoir, deux planchettes et leurs ferrures pour porter les burettes pendant la messe et un globe en verre pour remplacer celui qui est cassé. L'année suivante, le 21 octobre 1838, le syndic passe convention avec le sieur Bovagnet, menuisier d'Aix-les-Bains, pour la réalisation d'une chaire à prêcher, de fonts baptismaux, et de boiseries, avec armoire, pour le chœur ; l'ensemble est réceptionné le 21 janvier 1840. Il faut attendre le 24 juillet 1846 pour que le syndic conventionne avec Louis Ballada, plâtrier de Chambéry, pour la réalisation des deux autels latéraux ; les travaux devant être achevés au 30 juillet 1847.

Le 14 octobre 1846, le peintre Jacques Simon réceptionne les peintures intérieures de l'église réalisées par son confrère Jean Restelli et complétées par les décors intérieurs réalisés par Louis Ballada. La visite pastorale d'Alexis Billiet du 5 mai 1848 pointe que l'église a été décorée de peintures et ornée d'un chemin de croix (érigé en 1840), et que le maître-autel est en bois et fort bien décoré. Les autels latéraux sont alors de fort bon goût mais ne sont point encore pourvus de pierres sacrées ni d'ornements, et il est demandé de faire faire un nouveau confessionnal et de se procurer un second calice avec un pied en argent et un ciboire plus grand que l'existant. La visite pastorale suivante, datée du 10 mai 1854,

rappelle les mêmes préconisations et précise que la pierre sacrée de l'autel du Rosaire doit être couverte ; l'autel de la Vierge est donc celui du Rosaire à cette époque.

Le curé Guichard, en activité de 1872 à 1881, précise dans ses notes (AP Pugny-Chatenod) que « les statues qui gardent l'entrée de la nef ont été sollicitées par M. le curé Bellemin [1830 – 1872] et Mme Bellemin sa nièce, de personnes lyonnaises » ; aucune précision n'est donnée sur leur iconographie. En 1876 le prêtre fait l'acquisition d'un grand ciboire dont la coupe est en vermeil. Monseigneur François de Sales Albert Lentilleux (?), lors de sa visite pastorale d'avril 1883, vante les peintures qui ornent la voûte et les murs, et la garniture du tabernacle ; il signale également que les vases sacrés sont suffisamment nombreux et riches, à l'exception du second calice et du second ciboire dont les pieds sont en cuivre. La visite pastorale du 17 mai 1897 pointe, entre autres, l'achat récent de différents objets : un ornement noir, quatre magnifiques pavillons pour le st ciboire, 25 amicts, 25 purificatoires, 10 palles, 20 corporaux, 40 manuterges, une bannière de la sainte Vierge, un encensoir avec navette, une statue de saint Antoine de Padoue au prix de 225 francs.

Le prêtre Philippe Auguste (1914-1937), durant son ministère, inaugure en 1914 la statue de Jeanne d'Arc de Fabisch, provenant de chez Dutruc, sculpteur à Lyon, et achetée par Mme Frenoz Mélanie, née Exertier qui avait fait vœu d'acheter cette statue si son neveu Charles revenait de guerre. En août 1915, la table de communion fut réparée et raccourcie, l'escalier de la chaire qui se trouvait dans la chapelle Saint-Joseph est placé dans le chœur, l'ornementation des autels sur lesquels « se battaient les plus criardes et bizarres couleurs » firent place aux peintures et dorures exécutées gratuitement par Melle Jeanne Deslandes de Lyon. L'année suivante, la cloche se fêla au deux-tiers de la ceinture ; le 7 janvier 1917, Louis Paccard dresse un devis pour son remplacement et une souscription est ouverte. L'ancienne cloche qui pesait 450 kg est remplacée par une neuve de 900 kg, réalisée et livrée en gare d'Aix par les frères Paccard d'Annecy-le-Vieux le 3 octobre 1917 ; elle est bénite le 7 octobre. Toujours en 1917, le Christ du cœur et le nouveau chemin de croix sont achetés chez Dutruc de Lyon et bénis le 3 juin ; dans la foulée une cuve baptismale est taillée dans la pierre par les frères Suddard de Chambéry et scellée par les frères Canova en juin 1917 pour remplacer les anciens fonts baptismaux. Le 20 avril 1919, réunis au presbytère, les démobilisés lancent une souscription pour l'achat d'une statue de saint Maurice auprès de M. Gérard, sculpteur à Chambéry ; le 1er août 1920 celle-ci est inaugurée en même temps que la plaque commémorative fixée en-dessous.

En 1937, le nouveau prêtre Joseph Blanchet prend possession de l'église, récemment repeinte à neuf par M. Gérante, peintre grenoblois, et installe le tableau de la Nativité, en mai 1939, au-dessus de la porte du clocher, tableau exécuté par Melle Monnayeur de Beaux-Arts d'après le peintre flamand du 17e siècle Gherardo delle Notti. En mars 1944, il est envisagé de remplacer le vieil autel en bois ; Le nouvel autel, en pierre dure de Comblanchien polie, est sculpté par Mrs Pichoud frères, entreprise de marbrerie, avenue de Saint-Simon à Aix-les-Bains, et installé la semaine du 19 au 25 mars pour la somme de 17 503 F. La porte du tabernacle est quant à elle réalisée par la maison Sulpice de Chambéry pour le prix de 2 500 F. L'ancien autel est installé dans une salle paroissiale servant d'église de Novalaise, dont l'église avait été bombardée en décembre 1943.

Le 25 mai 1967, l'autel majeur est consacré par l'archevêque André Bontemps et la chaire est supprimée, remplacée par un ambon. Enfin, en février/mars 1981, les peintures intérieures sont restaurées par l'entreprise Massonat d'Aix-les-Bains.

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Paccard (fondeur de cloches, attribution par source), Antoine Dalloni (sculpteur, attribution par source), Bovagnet (menuisier, attribution par source), Louis et frères Ballada (plâtrier, attribution par source), Jean Restelli (peintre, attribution par source), Dutruc (fabricant de statues, attribution par source), Suddard (tailleur de pierre, attribution par source), Gérard (sculpteur, attribution par source), Gérante (peintre, attribution par source), Monnayeur (peintre, attribution par source), Pichoud frères (marbrier, attribution par source), Paul Brunet (orfèvre, attribution par source), Jacques Ravinet (orfèvre, signature), G. Bachini (sculpteur, attribution par tradition orale), Louis Balmet (peintre-verrier, signature), T.C Michelon (sculpteur, attribution par source, signature), Henry-Pierre Marchand (orfèvre, signature), Charles Favier et Cie SARL (orfèvre, signature), Favier Frères (orfèvre, signature, ?), A. Favier Neveux (orfèvre, signature, ?)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Fabisch (modèle, attribution par tradition orale)

Présentation des objets mobiliers

Mobilier monumental et verrières

Plaque commémorative de la guerre 1914 – 1919.

Marbre rouge veiné. Plaque rectangulaire aux arêtes abattues (sauf aux angles) avec la bordure supérieure en arc outrepassé et une croix sommitale triflée et rapportée. Inscriptions et décor gravés et dorés : PAROISSE DE PUGNY [en arc de cercle et surmontant une couronne de chêne et une palme de martyr] // [deux médailles militaires aux angles supérieurs de la plaque surmontées à gauche de la date 1914, et à droite de la date 1919] // MORTS / POUR LA FRANCE // [Suite de 14 lignes, reprenant de gauche à droite les noms et prénoms des victimes, leur lieu puis la date de leur décès, encadrées de deux tiges feuillues avec petites boules] // [deux volutes] // PAX DOMINI REQUIESCAT SUPER ILLOS. / MICHELON T.C. [nom du sculpteur] CHAMBERY. (Plaque placée dans le transept sud). Historique : le 20 février 1927, le conseil

donne un avis favorable à la demande des familles des enfants de Pugny morts pour la France pendant la guerre 1914-1918 et remet à la session de mai le vote de la somme nécessaire pour parfaire au coût de la plaque demandée.

Dimensions : H = 176,5 ; La = 69,5 ; Pr = 2

Ensemble de sept verrières à personnages (baies n°1 à 7).

Six baies en demi-lune et un oculus (baie n° 7). Pour les six premières baies : bordure des vitraux en verre coloré (alternance jaune et rouge) ; personnages en buste, dans un cercle bordé de jaune, au centre de la baie ; verres blancs en losanges autour des cercles. Pour la baie n°7 : bordure extérieure en verre jaune et rouge ; scène au centre d'un ovale bordé de rouge au centre de l'oculus ; verre blanc et bleu rayonnant autour de l'ovale.

Iconographie des personnages avec inscription les identifiant placée au centre de la bordure inférieure de la baie et en verre blanc : « CHRIST ROI », Christ couronné et auréolé de face bénissant de la main droite et tenant un sceptre de la main gauche (baie n° 1). « SAINT MAURICE », soldat de profil auréolé et priant, le regard dirigé vers le ciel (baie n° 2). « St CURE D'ARS », curé de face et auréolé avec les deux mains jointes sur la poitrine (baie n° 3). « St FRANÇOIS DE SALES », homme auréolé de trois-quarts tenant la croix placée autour de son cou de la main droite, et un livre de la main gauche (baie n° 4). « SAINTE THERESE », femme voilée de trois-quarts, en habit de sœur et auréolée, tenant des deux mains un bouquet de roses et un crucifix mêlé. Signature dans la bordure inférieure et à l'extrémité gauche : L. BALMET (baie n° 5). « SAINTE BERNADETTE », femme voilée et auréolée de profil, les deux mains jointes en avant, le regard dirigé vers les cieux étoilés (baie n° 6). L'Adoration des bergers [non identifiée], l'Enfant Jésus au centre de la composition couché sur une table, Marie, Joseph et le bœuf en arrière plan, trois bergers agenouillés encadrant le Christ ; vue de paysage (baie n°7)

Dimensions : dimensions non prises.

Historique : la toiture de l'église et les vitraux à plomb des croisées de l'église ont été considérablement endommagés par les orages de février 1850 (AC Pugny-Chatenod). En décembre 1935, Louis Balmet, 25 bis cours Berriat à Grenoble, remet une facture correspondant à la fourniture et pose de 3 vitraux à l'église de Pugny-Chatenod (AC 1M2 Pugny-Chatenod)

Meuble religieux

Ensemble de deux autels latéraux : autel de la Vierge au sud, autel de saint Joseph au nord.

Le massif des deux autels est formé en tuf ou en brique, le tout est enduit d'un mortier réalisé à la chaux grasse et de sable fin, puis achevé par une couche de stuc formé de poudre de marbre blanc et marbré imitant différentes qualités de marbre. Les bases et chapiteaux des colonnes seront réalisés à l'aide de gypse blanc et laissés avec leur couleur naturelle. Les marchepieds sont en bois, à une seule marche, et les tabernacles en bois sapin (AC Pugny-Chatenod). Autels repeints en gris clair aujourd'hui. Autel de plan et d'élévation rectangulaire avec un devant d'autel comportant en son centre un ovale et le monogramme de la Vierge, ou le monogramme de saint Joseph, peint au milieu. Les autels, anciennement peint en faux-marbre (?) sont repeints et dorés en 1915 ; ils sont aujourd'hui de couleur gris-clair. Le gradin d'autel supporte deux colonnes, avec piédestal et chapiteau composite, sur lesquelles repose un important entablement supportant un fronton triangulaire mouluré. Entre les piédestaux des colonnes se trouvent deux degrés d'autel avec un tabernacle au centre qui repose sur le premier degré. Dans le tableau central situé entre les colonnes, une niche est creusée dans le mur et voûtée en cul-de-four en 1939 pour abriter la statue de la Vierge à l'Enfant de Fabich ; des ateliers de G. Bachini de Lyon, ou la statue de saint Joseph.

Dimensions : H totale = (non prise) ; La totale = 300 ; Pr totale (avec marchepied) = 200, Pr totale (sans marchepied) = 101.

Historique : en juillet 1846, les plans et le devis estimatif des autels latéraux sont réalisés par « une personne de l'art ». Le montant de chaque autel est de 370 livres, celui du marchepied et du tabernacle est de 30 livres, soit un coût total de 860 livres pour les deux autels. M. Louis Ballada, plâtrier à Chambéry, s'engage à les réaliser pour la somme totale de 770 livres et de les achever avant le 30 juillet 1847 ; le sieur Ballada est également l'auteur des décors intérieurs peints (aujourd'hui disparus) en faux marbre. (AC Pugny-Chatenod). Le 2 août 1915, l'ornementation des autels « sur lesquels se battaient les plus criardes et bizarres couleurs » firent place aux peintures et dorures exécutées par Melle Jeanne Deslandes de Lyon, gratuitement. (AP Pugny-Chatenod). Le 5 février 1939 : inauguration de la statue de la sainte Vierge de Fabich qui revient des ateliers de G. Bachin (?), 1 rue des Estrées à Lyon, qui et alors bénite à l'occasion de la fête de la Vierge ; pour la circonstance, deux niches ont été creusées aux autels latéraux pour recevoir les statues de la Vierge et st Joseph jusque là sur des consoles. (AP Pugny-Chatenod).

Ensemble du maître-autel et du tabernacle.

Maître-autel : table d'autel chanfreinée reposant sur quatre pieds de section octogonale avec chapiteau tronconique, avec arêtes abattues et congés droits, et base de plan carré. Un symbole christique est gravé sur le devant de la table d'autel : l'alpha et l'oméga encadrant le chrisme (formé des deux lettres X (chi) et P (rhô)).

Inscription gravée sur l'arrière de l'autel : JH BLANCHER CURE – 1944 – PICHOU FRERES SCULPT

Dimensions (sans l'estrade) : H = 96 ; La = 240 ; Pr = 80

Tabernacle : marbre brun en plusieurs éléments, bois, métal. Tabernacle de plan et d'élévation rectangulaire, tablette à chanfrein avec pied unique aux arêtes abattues, chapiteau et base. La porte du tabernacle est en laiton découpé avec le mot PAX au centre. Le tabernacle repose sur deux degrés en bois, un dossier en bois est placé derrière le pied, une croix en bois repose sur le tabernacle.

Dimensions totales : H = 258 ; la = 97 ; Pr = 165.

Historique : En mars 1944, le curé Blancher projette de remplacer le vieil autel en bois de l'église par un autel en pierre. Le nouvel autel, de forme moderne, en pierre dure de Comblanchien polie, est sculpté par Mrs Pichoud frères, entreprise de marbrerie, avenue de Saint-Simon à Aix-les-Bains, et installé la semaine du 19 au 25 mars ; son coût : 17503 F, sans les frais de transport. La porte du tabernacle faite par la maison Sulpice de Chambéry a été payée 2500 F. La somme totale revient à 24800 F dont 13820 F de souscription, le reste étant payé par la fabrique. L'ancien autel fut installé dans une salle paroissiale servant d'église de Novalaise, dont l'église avait été bombardée en décembre 1943. Le 25 mai 1967 l'autel majeur de l'église est consacré par l'archevêque André Bontems. (AP Pugny-Chatenod)

Élément d'exposition.

Bois peint doré, argenté, sculpté, en plusieurs éléments. Couronne royale avec un drapé à la base (lors du remontage, certains éléments du drapé ont été inversés). La croix sommitale manque.

Dimensions : H = 31 ; La = 40 ; Pr = 40.

Historique : le 17 février 1837, le sieur Antoine Dalloni, sculpteur et doreur de Chambéry, est adjudicataire des travaux liés à la réalisation du maître-autel de l'église et à la fourniture de l'ameublement nécessaire à cet autel. La réception définitive est réalisée le 19 juillet 1838, et il est dit que l'autel est déjà placé depuis un mois dans l'église, ainsi que les meubles dont il est orné et que les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent l'autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. L'ensemble de la commande est arrêtée à la somme de 1070 livres.

Élément de tabernacle (?).

Bois sculpté, monoxyle, peint doré sur apprêt. Sculpture du sacrifice du pélican. Bois non décoré au revers (bois brut).

Dimensions : H = 35,5 ; La = 30 ; Pr = 6.

Historique : le 17 février 1837, le sieur Antoine Dalloni, sculpteur et doreur de Chambéry, est adjudicataire des travaux liés à la réalisation du maître-autel de l'église et à la fourniture de l'ameublement nécessaire à cet autel. La réception définitive est réalisée le 19 juillet 1838, et il est dit que l'autel est déjà placé depuis un mois dans l'église, ainsi que les meubles dont il est orné et que les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent l'autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. L'ensemble de la commande est arrêtée à la somme de 1070 livres.

Confessionnal du transept nord.

Bois en noyer et sapin. De plan trapézoïdal, le confessionnal est constitué d'un élément central, fermé par une porte ajourée en partie haute au moyen de barreaux chantournés, et de deux ailes latérales en retrait ouvertes. Ces dernières comportent un agenouilloir, une tablette et un crucifix rapporté ; l'espace réservé au prêtre comporte un siège avec deux accoudoirs. Le confessionnal comporte une plinthe en partie basse et une corniche moulurée en partie haute ; les panneaux verticaux sont décorés de cadres moulurés.

Dimensions totales : H = 226 ; La = 210 ; Pr = 104

Datation : milieu 19e siècle

Confessionnal du transept sud.

Bois en noyer et sapin. De plan et d'élévation rectangulaire, le confessionnal est constitué d'un élément central fermé par une porte dans sa moitié inférieure, et de deux ailes latérales ouvertes. Ces dernières comportent un agenouilloir, une tablette et un crucifix rapporté ; l'espace réservé au prêtre comporte un siège avec deux accoudoirs. Les trois espaces ont leur ouverture en arc segmentaire avec une petite moulure au départ des arcs. Une fine corniche surmonte le meuble.

Dimensions totales : H = 210 ; La = 220 ; Pr = 121

Datation : 2e moitié du 19e siècle.

Fonts baptismaux.

Calcaire, plâtre. Cuve baptismale circulaire supportée par une colonnette à la base moulurée. Cuve coiffée d'un couvercle en forme de cloche et sommée d'une croix triflée. Une croix de saint Maurice, en bas-relief, orne la face avant de la cuve. Les fonts baptismaux sont placés dans une niche en demi-cercle et en cul-de-four, aménagée dans l'épaisseur du mur nord de la nef. Deux petites armoires murales, aménagées dans la niche et fermées par une porte en bois, encadrent les fonts baptismaux. Une inscription est peinte dans le fond de la niche et au-dessus des fonts baptismaux : OLEA SACRA.

Dimensions non prises.

Historique : Les anciens fonts baptismaux (placard encadré de boiseries et orné d'un tableau peint sur bois représentant le Baptême du Christ par saint Jean-Baptiste) sont supprimés en faveur d'une cuve baptismale réalisée par les frères Suddard de Chambéry et scellée par les frères Canova en juin 1917.

Ensemble des boiseries du chœur : lambris de revêtement, stalles de confrérie, armoire à bannières, armoire basse, bancs de célébrant.

Bois de noyer. Les boiseries épousent la forme circulaire du chœur, elles sont constituées de deux armoires superposées axiales, encadrées de stalles de confrérie (bancs et prie-Dieu au-devant, de forme circulaire) et de lambris de revêtement, et de deux bancs de célébrant. Une corniche haute coiffe les lambris, et les différents panneaux en bois sont décorés de cadres moulurés. L'armoire à bannières, surmonte une armoire basse, chacune comporte deux vantaux à cadres moulurés.

Dimensions armoires : H = 325 ; La = 166. Dimensions totales : H = 258 ; Pr = 104.

Historique : le 21 janvier 1840 Jean-François Dufraigne réceptionne les boiseries en noyer autour du chœur, la grande armoire en noyer du fond du chœur pour recevoir la bannière, qui forme corps avec les boiseries cintrées du chœur, et qui a quatre portes et trois tablettes. (AC Pugny-Chatenod)

Élément de meuble religieux (retable ?).

Bois monoxyle, sculpté, bas-relief, doré, argenté, revers non sculpté. Triangle de la sainte Trinité avec le tétragramme hébraïque désignant Dieu au centre d'une couronne de nuées et au centre de rayons lumineux. Sur le pourtour des rayons, plusieurs éléments géométriques (volutes) se mêlent à des palmettes, des gerbes de blé et des pampres de vigne. Au sommet, deux volutes affrontées forment une espèce de corniche.

Dimensions : non prises. Datation : 1ère moitié 19e siècle.

Objets religieux

Chandelier Pascal.

Bronze doré. Base de la croix de plan carré et d'élévation triangulaire reposant sur quatre pieds (palmettes et godrons) ; partie basse du pied découpée ; décor sur chacune des faces de la base : une croix aux extrémités triflées, feuilles d'acanthes, enroulements. Fût circulaire avec un nœud plat tressé à la base, un nœud circulaire et bombé (décor de palmettes) au centre ; le fût possède un décor vertical de frises de feuilles de vigne sur fond strié, séparées par une fine bande. Au sommet du fût, une large collerette découpée, ajourée et ornée de palmettes, reçoit le cierge Pascal.

Dimensions : H = 75 ; La = 24 ; Pr = 22. Datation : limite 19e siècle 20e siècle.

Ensemble de 5 chandeliers d'autel.

Bois sculpté, peint doré sur apprêt, gravé dans l'apprêt, en plusieurs éléments, laiton en partie haute autour de la bobèche. Décor porté que sur la face avant des chandeliers. Base de plan triangulaire avec trois pieds (volutes) ; dessus du pied à cavets et base cintrée ; décor sur la base de l'Agneau mystique avec une croix, couché sur le livre aux sept sceaux avec rayons lumineux ; chutes de fleurs sur les côtés plats du dessus de la base. Tige de plan triangulaire de section décroissante de bas en haut ; nœud avec décor de godrons à la base du fût ; décor de feuilles d'eau à la base ; cartouches découpés avec feuilles d'eau (gravé dans l'apprêt) avec fleurons au centre ; sommet de la tige avec volutes et perles ; deux nœuds plats et circulaires avec godrons en partie haute de la tige. Bobèche évasée avec partie métallique au sommet.

Dimensions : H = 90 ; La = 25,5 ; Pr = 22. Datation : 2ème quart 19e siècle (1838 ?)

Historique : le 17 février 1837, le sieur Antoine Dalloni, sculpteur et doreur de Chambéry, est adjudicataire des travaux liés à la réalisation du maître-autel de l'église et à la fourniture de l'ameublement nécessaire à cet autel. La réception définitive est réalisée le 19 juillet 1838, et il est dit que l'autel est déjà placé depuis un mois dans l'église, ainsi que les meubles dont il est orné et que les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent l'autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. L'ensemble de la commande est arrêtée à la somme de 1070 livres.

Ensemble de 4 chandeliers d'autel et d'une croix d'autel.

Bois sculpté, peint doré sur apprêt, gravé dans l'apprêt, en plusieurs éléments, laiton en partie haute autour de la bobèche. Décor porté que sur la face avant des chandeliers et de la croix.

Chandelier : base de plan triangulaire avec trois pieds (griffes de félin) rapportés ; frise de stries en partie inférieure puis sur le cavet du pied ; un cartouche avec le triangle rayonnant symbole de la Trinité ; chutes de laurier sur les côtés en partie haute ; perles sous le nœud de forme triangulaire ; frises de stries et godrons en partie haute. Fût avec une base à feuilles stylisées gravés dans l'apprêt ; cartouches découpés avec fleurons au centre du fût ; chute de drapés au sommet du fût ; chapiteau à enroulement et perles. Bobèche moulurée en partie inférieure puis circulaire en partie haute ; collerette en laiton ajouré autour de la bobèche.

Croix d'autel : base et départ du fût identiques à celle du chandelier. Croix s'élevant au-dessus d'un nœud pyriforme à motifs de feuilles d'eau ; croix plate avec de fins cartouches dans les bras gravés dans l'apprêt ; extrémités des bras : trois feuilles, rayons lumineux entre les bras, Christ sculpté rapporté à la croisée à l'aide de trois pointes.

Dimensions chandelier : H = 71 ; La = 21,5 ; Pr = 19. Dimensions croix : H = 80 ; La = 30 ; Pr = 19. Datation : 2e quart 19e siècle (1838 ?)

Historique : le 17 février 1837, le sieur Antoine Dalloni, sculpteur et doreur de Chambéry, est adjudicataire des travaux liés à la réalisation du maître-autel de l'église et à la fourniture de l'ameublement nécessaire à cet autel. La réception définitive est réalisée le 19 juillet 1838, et il est dit que l'autel est déjà placé depuis un mois dans l'église, ainsi que les meubles dont il est orné et que les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent l'autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. L'ensemble de la commande est arrêtée à la somme de 1070 livres.

Ensemble de 2 chandeliers d'autel et croix d'autel.

Bois sculpté, peint doré. Laiton en partie haute autour de la bobèche. Décor porté que sur la face avant des chandeliers et de la croix.

Chandeliers : très proches des précédents (voir ci-dessus). Trois pieds en forme de volute rapportés sous la base ; base de plan rectangulaire aux côtés concaves ; décor sur le pied : deux angelots avec rayons lumineux. Un nœud strié au dessus de la base. Le fût est orné de feuilles d'eau, de cartouches, de fleurons et d'enroulements avec perles ; un nœud arrondi. La bobèche est avec un cadre en laiton en partie supérieure.

Croix d'autel : Croix positionnée au-dessus d'un nœud orné de feuilles d'eau. Croix plate avec des cartouches gravés dans l'apprêt des bras ; extrémités des bras avec trois feuilles ; rayons lumineux rapportés entre les bras ; Christ sculpté et rapporté à la croisée (trois pointes).

Dimensions chandelier : H = 63 ; La = 19 ; Pr = 16. Dimensions croix : H = 70 ; La = 24,5 ; Pr = 16,5. Datation : 2e quart 19e siècle (1838 ?)

Historique : le 17 février 1837, le sieur Antoine Dalloni, sculpteur et doreur de Chambéry, est adjudicataire des travaux liés à la réalisation du maître-autel de l'église et à la fourniture de l'ameublement nécessaire à cet autel. La réception définitive est réalisée le 19 juillet 1838, et il est dit que l'autel est déjà placé depuis un mois dans l'église, ainsi que les meubles dont il est orné et que les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent l'autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. L'ensemble de la commande est arrêtée à la somme de 1070 livres.

Ensemble de 4 chandeliers d'autel et croix d'autel.

Bronze doré.

Chandelier : base circulaire avec frise de feuilles autour du carré du pied ; trois boutons striés servant de pied avec, au droit, un fleuron sur le carré du pied ; dessus du pied avec cannelures en éventail remontant jusqu'à la collerette ornée de palmettes et d'où pendent trois bandes de fleurs rapportées. Fût cannelé avec à la base des palmettes montantes ; chapiteau à quatre côtés avec fleurons ; au sommet du fût : trois chutes de feuilles et trois guirlandes de feuilles liées avec des nœuds. Bobèche large et aplatie, striée en partie basse et décor d'arcatures ; fleurons sur les bords supérieurs de la bobèche.

Croix d'autel : Base identique au chandelier. Croix située au-dessus de la collerette de la base. Nœud pyriforme et palmettes au sommet du fût dans lesquelles est fichée la croix. Croix plate avec rives en saillie et avec perles ; extrémités des bras de la croix comportant deux palmettes et une pomme de pin ; rayons lumineux entre les bras de la croix : INRI et Christ fondus et rapportés (3 vis et écrou).

Dimensions chandelier : H = 47,5 ; Diam = 20,5. Dimensions croix : H = 47,5 ; La = 20,5. Datation : 1ère moitié 20e siècle, de style Restauration.

Ensemble de 6 chandeliers d'autel, d'une croix d'autel, de 2 chandeliers d'église à 5 branches, et de 2 reliquaires monstrances.

Bronze doré, laiton, repoussé.

Chandelier d'autel : base de plan triangulaire avec trois pieds (trois animaux fantastiques : tête de lion et pattes (qui forment les pieds) et corps d'oiseaux avec trois boutons sur le dos qui forment le dessus de la base. Décor d'anges assis et en prière sur les trois côtés de la base. Collerette à godrons à la base du fût ; fût à décor de croix et d'étoiles sur fond strié, et bandes verticales à motifs de scie ; nœud circulaire et aplati au centre du fût, avec un décor de fleurs repoussé et trois fleurs à pétales rapportées en saillie. Bobèche très évasée avec sa partie supérieure découpée en dent de scie, et un décor de volutes et perles.

Croix d'autel : croix fixée au-dessus du nœud central du fût ; croix plate avec un décor de tiges feuillues ; des extrémités constituées de deux enroulement et d'une palmette ; volutes entre les bras de la croix ; Christ fondu rapporté à la croisée.

Chandelier à 5 branches : base, collerette à godron, nœud circulaire avec fleurs rapportées identique aux précédents. Nœud pyriforme avec décor d'enroulements, et découpé en partie haute d'où partent trois branches principales ; à partir de celle du centre deux autres tiges se développent latéralement. A chaque extrémité des cinq branches, une bobèche émerge d'une

fleur à pétales ; plusieurs tiges avec feuilles et fleurs à larges pétales et pistils sont fixées aux différentes tiges (soit un ensemble de 8 fleurs)

Reliquaires : Base semblable aux autres. Au-dessus de la base, des collerettes et un nœud semblable à celui du chandelier, sans fleurs rapportées. Fût différent : décor de fleurons et losanges. Monstrance circulaire avec rayons sur le pourtour (motifs floraux découpés) ; décor de fleurons et perles sur le disque encadrant la monstrance ; décor d'arc trilobés avec des feuilles trilobées à la retombée à l'intérieur du disque et plaqué sur la vitre centrale. Croix sommitale rapportée : extrémités trilobées, rayons (feuilles trilobées) entre les bras de la croix, fleuron dans un disque à la croise. Reliquaire circulaire protégé d'un verre blanc, tissu rouge à l'intérieur sur lequel repose des paperolles dorées et rouge à motif de fleurs, tissus ovale au centre et losangiques sur la périphérie et sur lesquels reposent les neuf reliques, papier blanc avec bordure dorée et inscription encre noire identifiant les reliques. Reliques situées en cercle autour d'une, ou plusieurs, située au centre.

Reliquaire n°1 : transcription des inscriptions concernant les reliques en commençant par celle du centre, puis celles en périphérie en commençant par celle située « à midi » et en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre : S. Maurice m. / S. Germain m. / B. Humbert de S. / S. Gaudiose m. / Ste Christine m. / Ste Benedicte m. / Ste Justine m. / S. Vite m. / B. Boniface de S.

Reliquaire n°2 : transcription des inscriptions concernant le trois reliques superposées (de haut en bas), puis des deux latérales (de gauche à droite), puis les quatre situées aux angles (en commençant par celui en haut à droite et en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre : S. Juste m. / Ch. S.F. de Sales / S.S. Martyrs. / un Saint. m. / S. Constantin / Ste Candide m. / Ch Ste de Chantal / Ste Celestine m. / Ste Victorine.

Dimensions chandelier d'autel : H = 51 ; La = 17. **Dimensions croix** : H = 60 ; La = 17. **Dimensions chandelier à 5 branches** : H = 61 ; La = 41. **Dimensions reliquaire monstrance** : dimensions non prises, H = environ 50. **Datation** : limite 19e siècle 20e siècle.

Ensemble de 3 chandeliers d'église à 5 branches et d'un chandelier d'église à 3 branches.

Bronze doré, laiton. Pied de plan et d'élévation triangulaire, découpé et poinçonné. Les plaques de bronze sont plates avec des rives pleines et en saillie qui encadrent une surface poinçonnée. Du fût, encadré par deux tiges feuillues, partent, latéralement, deux branches ; à l'intersection des branches, une croix est inscrite dans un losange. D'autres branches, se greffent à la partie supérieure du losange. Au total cinq bobèches, ou 3, sont positionnées aux extrémités des branches selon un axe oblique. Le revers des chandeliers est plat.

Dimensions chandelier à 5 branches : H = 40 ; La = 39. **Dimensions chandelier à 3 branches** : H = 24,5 ; La = 25, 5. **Datation** : 1ère moitié 20e siècle.

Ensemble de deux chandeliers d'église à 4 branches.

Bronze argenté. Le pied est circulaire avec une frise de feuilles d'acanthes ; le dessus du pied à cavet s'achève par un nœud pyriforme. Le fût, circulaire et lisse est encadré d'une bague en partie basse et d'un nœud plat à l'opposé, tous deux avec une frise de feuilles pour décor. Au-dessus un nœud lisse, de la forme d'une bobèche, reçoit un dernier nœud d'où partent quatre branches qui forment des enroulements ; aux extrémités, quatre bobèches avec deux collerettes sont situées sur un même plan horizontal.

Dimensions : h = 48,5 ; La = 28. **Datation** : limite 19e siècle 20e siècle.

Ensemble de 2 chandeliers d'église à 3 branches.

Laiton, pâte de verre (?). Pied circulaire bombé supportant une tige ponctuée d'un nœud pyriforme aplati et d'un disque, tous deux en pâte de verre, et d'enroulements ; la tige se termine par un nœud semblable aux bobèches du chandelier. Du nœud s'élancent trois branches qui s'enroulent et qui se terminent par une bobèche avec disque en pâte de verre à leur base. Les trois bobèches forment un triangle.

Dimensions : H = 36 ; La = 17. **Datation** : limite 19e siècle 20e siècle.

Chandelier d'église à 7 branches.

Laiton, pâte de verre (?). Pied circulaire d'élévation chantournée, surmonté d'un nœud en pâte de verre blanc, puis d'un autre nœud circulaire en laiton. Une branche en arc de cercle repose sur ce dernier nœud ; un décor de tiges entrelacées se greffent dessous et entre les bras de la branche ; aux extrémités de la branche et des tiges se trouvent six bobèches qui épousent une forme circulaire. A la base des bobèches se trouve un disque en pâte de verre.

Dimensions : H = 38 ; La = 12. **Datation** : limite 19e siècle 20e siècle.

Clochette d'autel.

Bronze doré. Clochette à multi facettes. Élément de préhension en éventail avec une croix au bras carrés sur chacune des faces.

Dimensions : H = 12 ; La = 7. **Datation** : 1ère moitié 20e siècle.

Croix d'autel.

Bois sculpté, gravé, peint doré, en plusieurs éléments. Modèle proche de celui de l'ensemble de 2 chandeliers d'autel et d'une croix d'autel (voir ci-dessus) également en bois. Trois pieds en forme de volute rapportés sous la base (manquants) ; base de plan rectangulaire aux côtés concaves ; décor sur le pied : deux angelots avec rayons lumineux. Nœud plat. Croix plate avec des cartouches gravés dans l'apprêt des bras ; extrémités des bras avec trois feuilles ; rayons lumineux rapportés entre les bras ; Christ sculpté et rapporté à la croisée (trois pointes).

Dimensions : H = 62 ; La = 24,5.

Historique : le 17 février 1837, le sieur Antoine Dalloni, sculpteur et doreur de Chambéry, est adjudicataire des travaux liés à la réalisation du maître-autel de l'église et à la fourniture de l'ameublement nécessaire à cet autel. La réception définitive est réalisée le 19 juillet 1838, et il est dit que l'autel est déjà placé depuis un mois dans l'église, ainsi que les meubles dont il est orné et que les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent l'autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. L'ensemble de la commande est arrêtée à la somme de 1070 livres.

Ensemble de 2 vases d'autel.

Faïence blanche partiellement dorée et faïence blanche partiellement dorée avec rehauts orangés et motifs floraux rapportés polychromes.

Dimensions : non prises. Datation : limite 19e siècle 20e siècle

Bassin à burettes.

Laiton découpé, embouti, gravé, poinçonné, repoussé. Décor central du fond : croix rayonnante aux extrémités en forme de palmette, motifs de rinceaux, fleurons, fleurs, roseaux, fleurs de lys sur le rebord du bassin.

Dimensions : La = 27,7 ; Pr = 16,4. Datation : limite 19e siècle 20e siècle.

Boîte à hostie.

Métal argenté, doré à l'intérieur. De forme circulaire, plate, décor de perles sur le pourtour. Anneau de préhension au sommet.

Dimensions : diamètre = 4,5. Datation : limite 19e siècle 20e siècle.

Ensemble calice-patène et boîte de calice.

Argent ciselé, repoussé, poinçonné, découpé, ajouré, carton bouilli.

Calice : pied circulaire avec bâte du pied ; ornementation du collet du pied : feuilles d'eau en alternance avec bouquets de tiges feuillues (tête en bas) noués avec un ruban. Tige circulaire. Colletterte unie. Nœud circulaire aplati aux pôles, décor de palmettes et de feuilles d'eau. Coupe unie avec fausse-coupe ajourée, motifs de feuilles d'eau, tiges feuillues, rebord de la fausse-coupe découpée en demi-cercles.

Patène : circulaire avec décor gravé sur l'avvers d'une croix pattée alésée arrondie dans un cercle.

Boîte à calice : étui en carton bouilli noir, feutre rouge intérieur, étiquette sous le couvercle avec inscriptions : BRONZES POUR EGLISES / ET VASES SACRES / BRUNET / 13, RUE DE GRENELLE St GERMAIN / PARIS

Poinçons : garantie gros ouvrages 2e titre départements 1838-1973 (sur carré du pied, sur coupe) ; poinçon de maître : P, une mitre, B, pour Paul Brunet dans un losange horizontal (sur patène, sur coupe). N°1126 porté sur le calice.

Historique : calice et patène exécutés à Paris par l'orfèvre parisien Paul Brunet (poinçon insculpé en 1871, biffé en 1913) à la fin du 19e siècle ou au début du 20e siècle.

Dimensions calice : dimensions non prises. Dimension patène : Diamètre = 14

Ensemble calice-patène.

Argent argenté et doré, bronze argenté.

Calice : pied en bronze doré circulaire, bâte lisse, carré du pied à cavet avec décoré d'une frise de tiges feuillues poinçonnées ; dessus du pied orné de bouquets de tiges feuillues poinçonnées, d'une croix carrée fichée dans le sol avec deux coins en bois, et avec rayons entre les bras de la croix et aux extrémités. Tige en bronze doré constituée d'un nœud ovoïde, avec décor semblable à celui du dessus du pied, encadré de collettertes unies. Coupe haute et étroite unie et dorée à l'intérieur.

Patène : sur l'avvers, décor IHS avec croix rayonnante au-dessus de la barre centrale du H, et cœur avec trois pointes ; le tout inscrit dans une couronne d'épines.

Poinçons : non identifié sur la coupe et la patène

Dimensions calice : H = 26,5 ; Diam. Sup. = 13 ; Diam. Inf = 8,5. Dimension de la patène : Diam. = 12,5. Datation : 20e siècle

Ciboire des malades.

Argent. Tige circulaire, coupe et couvercle sans ornementation. Prise de couvercle : croix carrée.

Poinçons : poinçon de garantie dans un ovale, une tête d'homme encadrée des numéros 6 et 5 (sur la croix) : poinçon de maître : MAR / CHAND / un cœur, dans un losange vertical : Henry-Pierre Marchand, orfèvre à Chambéry de 1770 ou 1773 à 1792 (sous le pied).

Dimensions : H = 7,5 ; La = 4,5

Ostensoir dit « ostensoir de la chapelle du Mont-Revard ».

Argent doré (logette centrale seulement), laiton doré, émail. Pied circulaire reposant sur trois palmettes ; carré du pied avec quadrilobes espacés ; collet du pied avec décor de feuilles d'eau en alternance avec tiges à fleurs trilobés. Tige circulaire et lisse. Nœud circulaire avec décor de quadrilobes et feuilles d'eau dans des losanges. La gloire possède à la base un élément avec un décor de palmettes enroulées ; la logette à lunule pour l'hostie est ornée de six petites fleurs mauves rapportées ; autour de celle-ci rayonnent des lancettes ajourées constituées de deux palmettes affrontées et abritant des tiges feuillues ; les rayons de la gloire sont en alternance droits et ondulés. La croix sommitale a ses extrémités trilobées, avec un quadrilobe ajouré à la croisée, et des petites fleurs dans les branches de la croix plate ; fleurs trilobées entre les bras.

Poinçons : poinçon de garantie gros ouvrages 1er titre départements 1838-1973 avec différent de Lyon (sur la logette à lunule) ; poinçon de maître FF, un soleil (sur la logette à lunule) : orfèvres Favier ; poinçon dans un carré : deux F tête-bêche (sur rayons et fermeture du pied) : Charles Favier et Cie SARL (poinçon en usage de 1927 à 1976).

Historique : ostensoir réalisé par Charles Favier et Cie, dans le 2e quart du 20e siècle. Il se trouvait dans la chapelle du Mont Revard.

Ampoule à huile des malades.

Argent. Boîte circulaire avec couvercle circulaire et croix carrée. Inscription OI sur l'objet.

Poinçon sur la croix : poinçon de garantie gros ouvrages 1er titre départements 1838-1973 avec différent de Lyon (sur la logette à lunule) ; poinçon de maître FF, un soleil (Favier Frères. André Michel Favier est actif de 1832 à 1850. La maison Favier Frères (Jean-Baptiste et Claude Favier) est active de 1850 à 1860, puis de 1860 à 1903 sous la raison sociale A. Favier Neveux (Jean-Baptiste, Claude, puis Marie-Michel et Charles-Marie Favier))

Dimensions : H = 5,5 ; La = 2,5

Ensemble de 2 ampoules aux saintes huiles et plateau aux saintes huiles : ampoule à huile des catéchumènes et ampoule à saint Chrême.

Argent. Plateau de forme rectangulaire avec quatre pieds (petites boules aux angles) sur lequel reposent (soudés) les deux ampoules, reliées entre elles par un élément métallique. Les ampoules : boîtes circulaires avec couvercle lié à la boîte circulaire par une charnière. Petite croix carrée au sommet. Pas de décor porté.

Poinçons : J.R, un losange en dessous, dans un losange vertical ; JR dans un losange horizontal pour Ravinet Jacques (?), poinçon insculpé en 1865. Maître orfèvre lyonnais.

Dimensions : H = 4,5 ; La = 9 ; Pr = 4,4. Datation : limite 19e siècle 20e siècle

Coffret aux saintes huiles : ampoule à huile des malades et ampoule à huile des catéchumènes et ampoule du saint Chrême.

Étain, carton. Coffret en carton rigide noir, avec feutre rouge intérieur, trois rangements pour les ampoules. Ampoules avec initiales gravées : OI – OS – SC, de forme allongée.

Dimensions générales : H = 10 ; La = 10,4 ; Pr = 4,5. Datation : 19e siècle.

Coffret aux saintes huiles : ampoule à huile des malades et ampoule à huile des catéchumènes et ampoule du saint Chrême.

Métal, étain (?). Boîte ovale en plan avec couvercle solidaire de la boîte (charnière) ; trois espaces aménagés à l'intérieur pour trois ampoules, il n'en reste que deux : huile des malades et saint Chrême. Boîtes circulaires en étain (?).

Dimensions : H = 6 ; La = 10,9 ; Pr = 3. Datation : 19e siècle.

Encensoir.

Bronze doré. Coupe au pied circulaire et à la panse avec godrons. Couvercle chantourné et repercé. Chaînes de suspension.

Dimensions : H = 24,5 ; La = 11. Datation : 2e moitié 19e siècle.

Navette à encens.

Bronze doré. Nœud circulaire avec godrons sur le carré du pied. Navette avec godrons sur le flanc et les bords extérieurs du couvercle. Navette en forme de bateau avec ouverture supérieure par un petit couvercle avec charnière situé sur la partie la plus large.

Dimensions : H = 8 ; La = 12 ; Pr = 6,5. Datation : 2e moitié 19e siècle.

Seau à eau bénite.

Bronze argenté, plomb. Pied circulaire avec décor sur le carré du pied : frise de bâton brisé strié dans un bandeau martelé. Seau avec quatre niveaux de décor séparés par des cordons, de bas en haut : feuilles d'eau, palmettes, bâton brisé, demi-marguerite en partie supérieure. Bord supérieur du seau découpé en demi-cercles. Anse a motif végétal. Goupillon plus récent.

Dimensions (sans anse) : =H = 19,5 ; La = 14,5. Datation : 2e moitié 19e siècle.

Croix de procession.

Bois sculpté, peint sur apprêt, doré sur apprêt, en plusieurs éléments, en mauvais état manques : rayons entre les bras inférieurs de la croix, bras droit du Christ, hampe. Croix peinte en bleue avec rives des bras dorée ; éléments de décor rapportés à la croisée : volutes et éléments floraux rayonnant autour d'une fleur dans un cercle à la croisée ; extrémités dorées de la croix en forme de palmette ; les tiges en bois situées aux extrémités des bras de la croix ont disparu. Le Christ en croix rapporté est en bois polychrome. (Dans armoire de la sacristie)

Dimensions totales : H = 108 ; La = 79 ; Pr = 9. Dimensions du Christ : H = 41 ; La = 21. Datation : milieu 19e siècle.

Élément de croix de procession, actuellement croix de sacristie.

Bois sculpté, peint sur apprêt, peint polychrome, en plusieurs éléments. Christ en croix d'une ancienne croix de procession (?), rapportée sur une croix en bois récente et placée en sacristie.

Dimensions Christ : H = 46 ; La = 37 ; Pr = 9. Datation : milieu 19e siècle

Chemin de croix.

Plâtre vernis, bois. Haut-relief en plâtre de forme rectangulaire avec arc en accolade se terminant par des palmettes affrontées. Au sommet une croix trilobée en bois, rapportée. La scène de la station est au centre du cadre rectangulaire et repose sur une base à cavet ; le numéro de la station est positionné au centre de cette base (chiffre romain sur fond bleu).

Dimensions : H = 86 ; La = 50 ; Pr = 10.

Historique : succédant à un chemin de croix constitué de tableaux peints, l'actuel date vraisemblablement de 1917, date à laquelle l'autorisation de bénir et d'ériger canoniquement les stations du chemin de croix dans son église paroissiale de Pugny est accordée à l'abbé Philippe Auguste, le dimanche 3 juin 1917. Le chemin de croix est acheté à Lyon chez Dutruc pour le prix de 600 F. (AP Pugny-Chatenod)

Croix du cœur.

Fonte (?), peint blanc, croix en bois

Dimensions du Christ : H = 140 ; La = 100.

Historique : En 1917, « le St Christ qui domine l'autel, et le chemin de croix » sont achetés chez Dutruc de Lyon. Le crucifix est béni le dimanche 3 juin et coûte 150 F. (AP Pugny-Chatenod) Croix (ancienne croix de chaire ?). Bois sculpté, décapé, vernis, en plusieurs éléments (bras rapportés), vermoulu et traité. Bois, fer forgé. Christ en croix fixé sur une croix moderne de section carrée et maintenue à sa base par un socle en fer forgé aux armes de Savoie.

Dimensions totales : H = 175 ; La = 90 ; Pr = 65. Dimensions du Christ : H = 63 ; La = 45 ; Pr = 12. Datation : Croix remontée, restaurée du milieu du 19e siècle.

Ensemble d'ornements liturgiques.

Chapes (2), chasubles (2) et autres

Sculpture, peinture, arts graphiques

Statue saint Joseph (de l'autel saint Joseph).

Plâtre creux, peint gris clair et visage polychrome. Statue posée dans la niche de l'autel Saint-Joseph. Non signée.

Dimensions : H = 135 ; La = 45 ; Pr = 35. Datation : limite 19e siècle 20e siècle.

Statue de la Vierge à l'Enfant Jésus (de l'autel de la Vierge).

Plâtre peint beige. Statue posée dans la niche de l'autel de la Vierge. Non signé.

Dimensions : H = 146 ; La = 50 ; Pr = 50.

Historique : Le 5 février 1939, la statue de la sainte Vierge de Fabisch est inaugurée ; elle provient des ateliers de G. Bachin (fabricant de statues), 1 rue des Estrées à Lyon. Elle est bénite à l'occasion de la fête de la Vierge, pour la circonstance, deux niches ont été creusées aux autels latéraux pour recevoir les statues de la Vierge et St Joseph jusque là sur des consoles. (AP Pugny-Chatenod)

Statue sainte Thérèse de Lisieux.

Plâtre blanc. Statue avec socle architecturé. Non signé.

Dimensions : H = 121 ; La = 46 ; Pr = 40. Datation : limite 19e siècle 20e siècle.

Statue sainte Jeanne d'Arc.

Plâtre blanc. Sainte en arme, main droite sur la poitrine, main gauche tenant la hampe du drapeau (partiellement cassée) qui lui passe dans le dos. Non signé.

Dimensions : H = 168 ; La = 65 ; Pr = 50.

Historique : le prêtre est mobilisé ; lors d'une permission, il inaugure la statue de Jeanne d'Arc de Fabisch (Jeanne remerciant Dieu après la bataille) qui venait de chez Dutruc (sculpteur) à Lyon, place de la Bibliothèque. Statue achetée par Mme Frenoz Mélanie, née Exertier qui avait fait vœu d'acheter cette statue si son neveu Charles revenait de guerre. Elle espérait son retour car il était prisonnier et accomplit son vœu avant l'heure (1914 – 1915). (AP Pugny-Chatenod)

Statue saint Maurice et plaque de remerciements.

Plâtre peint beige, éléments rapportés (lance, palme de martyr). Romain avec armes (glaive, lance) et armure et palme de martyr dans la main gauche. Socle architecturé en plâtre blanc. Plaque de remerciement fixée sur le mur en-dessous de la statue, de même type que la plaque commémorative de la guerre 1914-1919 : marbre rouge veiné, inscription gravée et dorée, fixée par quatre vis masquées par quatre vis dorées. Inscription : RECONNAISSANCE / A St MAURICE / PATRON DE LA PAROISSE ET / PROTECTEUR DES MOBILISÉS / DE LA GRANDE GUERRE.

Dimensions statue : H = 207 ; La = 66 ; Pr = 50. Dimensions plaque marbre : H = 32 ; La = 42.

Historique : vers 1914, avant de partir à la guerre, l'ensemble des mobilisés firent le vœu d'offrir au patron de la paroisse saint Maurice, une belle statue s'il les protégeait. Le 20 avril 1919, les démobilisés de la guerre 14-18 se réunissent au presbytère pour désigner une personne chargée de s'occuper d'une souscription pour une statue de saint Maurice ; cette souscription s'achève le 5 octobre et ramènera 912 francs auprès de 49 donateurs. La statue est commandée à M. Gérard de Chambéry puis inaugurée, avec la plaque commémorative, le 1er août 1920. (AP Pugny-Chatenod)

Tableau de la Crucifixion.

Huile sur bois. Cadre mouluré, sculpté (palmettes). Représentation de la Crucifixion, paysage dénudé, architecture lointaine, ciel sombre. Signature : René Rodier (signature peinte en gris dans l'angle inférieur droit du tableau).

Dimensions à l'intérieur du cadre : H = 174 ; La = 129. Dimension du cadre : La = 7,5. Datation : 2e moitié 20e siècle (?)
Tableau de l'Adoration des bergers.

Huile sur toile, cadre sculpté (laurier avec rubans), mouluré, doré. L'enfant Jésus, dans un linge est au centre du tableau, encadré à droite de la Vierge et de saint Joseph, à gauche de cinq bergers en de multiples positions. Effet de clair-obscur. Inscription : peinte en noire dans l'angle inférieur droit : d'après Gherardo delle Notti / MONNAYEUR (peintre)

Dimensions à l'intérieur du cadre : H = 174 ; La = 127. Dimension du cadre : La = 12,5.

Historique : AP Pugny-Chatenod : mai 1939, installation du tableau de la Nativité au-dessus de la porte du clocher, d'après le peintre Del Notti, exécuté par Melle Monnayeux des Beaux Arts Revard. Gerrit Van Honthast (1590 – 1656), peintre flamand, surnommé aussi en français Gérard de la Nuit, et en italien Gherardo della Notte, ou Gérard des Nuits (Gherardo delle Notti). Auteur du tableau l'Adoration des bergers, 1622, Wallraf-Richartz-Museum. Tableau assez proche de celui de Pugny-Chatenod. site Internet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Gerrit_van_Honthorst

Instrument de musique

Cloche.

Bronze fondu. Boucles : visages. Accroche refaite (boulons en acier). Cerveau : frise de feuilles d'acanthes et grappes de raisin

Inscription : Motifs décoratifs de séparation des lignes ou des mots : (*) petit bouquet de trois feuilles de chêne.

Sur le cerveau, deux inscriptions (une sur chaque face), séparées par un motif d'enroulement au début et à la fin de chaque ligne.

Face principale :

1) EX ALTIS AD ALTIORA VOVO

2) MELANIA COECILIA

3) PARRAIN M^R MAILLAND LEON

4) MARRAINE M^{ME} V^{VE} FRESSOZ MELANIE

5) M^{NR} CASTELLAN DOMINIQUE A^{RCH}. R^{EV}. A. PHILIPPE CURE

6) R. R. MAILLAND J^N (*) MAILLAND P. (*) MASSONNAT CH. (*) MASSONNAT EUS. PRETRES

Revers :

1) CONSEIL MUNICIPAL

2) MAILLAND J^H ADJOINT (*) COISSET J^N CONSEILLER (*) FIARD CL. (*) MAILLAND J.

3) MAILLAND LEON (*) MAILLAND LOUIS (*) MAILLAND P. (*) MASSONNAT J. (*) PICHOU D. (*)

4) MORTS POUR LA FRANCE

5) COISSET J^H NOEL (*) COISSET J^H JEAN (*) GODIAT EUGENE (*) LOGEZ EMILE (*)

6) MARIN FRANCOIS (*) PICHOU D. LEON BEDONI LUCIEN

Frise de rinceaux de feuilles d'acanthé et de vigne, guirlande végétale festonnée retenue par des têtes de lion surmontant une croix et une feuille d'acanthé

Sur la panse, décor de six grands personnages en pied, debout sur des culots, répartis sur la circonférence (début sous l'inscription de la face principale puis dans le sens horaire) :

- Christ en croix (croix lisse à extrémités en forme de palmettes, calée à la base par trois coins, titulus sur un phylactère
- saint Maurice : en cuirasse, appuyé sur une épée (main droite), un casque posé à ses pieds, tenant un crucifix contre sa poitrine (main gauche) ; inscription sur le culot : S MAURICE

- sainte Cécile : tient un psaltérion ; inscription sur le culot : S^{TE}. CECILE

- Vierge à l'Enfant : debout sur le serpent ; l'Enfant a les deux bras ouverts

- saint François d'Assise : mains jointes devant la poitrine, nimbé ; inscription sur le culot : S FRANCOIS

- sainte Mélanie : tête voilée, visage de profil ; inscription gravée à la pointe sur le culot : S^{TE} MELANIE

Frise d'arcatures

Inscription sur la faussure : une inscription, motif d'enroulement au début et à la fin

7) GENEREUX SOUSCRIPTEURS FAMILLES EXERTIER J^N (*) FIARD CL. (*) MAILLAND A. (*) MAILLAND J. (CENDRE) (*) MAILLAND J. MOUXY (*) MAILLAND JULES (*) MAILLAND L. (*) MAILLAND-MOLLARD J. (*) MARIN J. C. (*) BOGEY M. (*) COQUEREL-MAILLAND

Frise de cabochons entourés de perles

8) M^{MES} V^{VE} BOGEY COISSET (*) VVE EXERTIER J. (*) V^{VE} EXERTIER M. (*) V^{VE} FRESSOZ (*) V^{VE} MARIN COISSET (*) M^{ELLES} EXERTIER EUP. (*) EXERTIER M. (*) MAILLAND L. (*) M. M. BOGEY J^H (*) FRESSOZ C^H (*) MAILLAND-ROSSET C^L (*) MAILLAND-ROSSET F^R (*) ORPHELINAT S^T JOSEPH (LES CORBIERES)

Inscription sur le bord : motif de palmette horizontale au début et à la fin de la ligne :

LES FILS DE G. PACCARD FONDEURS A ANNECY-LE-VIEUX H^{TE} SAVOIE 1917

Décor sur le bord : frise de cartouches ovales encadrés de deux palmes enroulées aux extrémités ; dans les cartouches, motifs alternés : un calice à coupe godronnée d'où sort une hostie (inscription JHS) rayonnante, encadré d'une branche de vigne à gauche et de trois épis de blé à droite ; une croix à extrémités trilobées, avec un pied orné de volutes, placée devant deux palmes et l'inscription INRI.

Historique : en novembre 1916, au soir de la Toussaint, la cloche se fête aux deux-tiers de la ceinture. Le syndic fait venir Louis Paccard le 7 janvier 1917 et vote le 11 janvier la somme de 2 000 F pour participer à son remplacement. Une souscription est ouverte mais la somme n'étant pas entièrement recueillie avant la commande de la cloche, celle-ci ne pèsera que 900 kg au lieu des 1000 ou 1100 kg prévus initialement. Les fils de Georges Paccard, fondeurs de cloches à Annecy-le-Vieux proposent en février 1917 un devis pour la refonte de la cloche actuelle, qui pèse 450 kg, s'élevant à 863 F, et pour la reconstruction du beffroi à hauteur de 1137 F. Le 3 octobre Joseph Exertier et Marc Fressoz se chargent de récupérer la cloche en gare d'Aix-les-Bains, et le 7 octobre celle-ci est bénite. La cloche « Cécilia-Mélanie » donne le fa.

Dimensions : H = environ 110.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Pugny-Chatenod. Registres des délibérations des conseils municipaux.**
AC Pugny-Chatenod. Registres des délibérations des conseils municipaux
 - 1° registre – du 20 floréal (10 mai 1799) au 16 novembre 1824
 - 2° registre – du 5 janvier 1825 au 17 août 1833
 - 3° registre – du 16 janvier 1834 au 8 janvier 1841
 - 4° registre – du 28 janvier 1841 au 28 janvier 1846
 - 5° – du 24 janvier 1847 au 27 décembre 1854
 - 1D5 – Boîte d'archives : du 1 avril 1855 au 30 juin 1860
 - 1D11 – Boîte d'archives : du 4 novembre 1870 au 4 juin 1899
 - [Manque registre archives de 1854 à 1896]

6° registre – du 17 mai 1896 au 1er juin 1916
7° registre – du 25 juin 1916 au 4 août 1940
AC Pugny-Chatenod : [Sans cote] et 1D5 et D11

- **AD 73. Cote 2O 2166 - Commune de Pugny-Chatenod. Affaires communales**
AD 73. Cote 2O 2166 - Commune de Pugny-Chatenod. Pièces extraites des comptes de gestion (1891-1902)
1891-1942 / Comptabilité : affaires diverses (1913-1920) / Pièces extraites des comptes de gestion
(1903-1916) / Presbytère (1906-1942)
17 février 1917. Refonte de la cloche. L'unique cloche de Pugny est cassée, elle menace de se diviser en deux.
Refonte d'une cloche pesant environ 450 kilogs, moins 5% de déchet, il reste 427,5 kilogs, à 1,50 francs le
kilog, soit 641,25 francs (photos)
7 juin 1914. Travaux à l'église : démolition du plancher actuel, pose béton et carrelage., chape au ciment
artificiel derrière l'autel
AD Savoie : 2O 2166
- **A paroissiales Pugny-Chatenod. Notes manuscrites / documents d'archive / copie de compte-rendus de
visites paroissiales...**
**AP Pugny-Chatenod. Notes manuscrites / documents d'archive / copie de compte-rendus de visites
paroissiales...**
 - * Lettre concernant l'historique de Pugny-Chatenod
 - * Histoire du presbytère de Pugny
 - * Registre particulier du recteur Jean-Baptiste Bellemin de 1845
 - * Notes générales sur la paroisse de Pugny-Chatenod (Curé Guichard 1872 à 1881)
 - * Histoire paroissiale (1914 – 1937, curé Philippe Auguste)
 - * Principales dates de l'histoire paroissiale depuis septembre 1937
 - * Liste des prêtres au service de Pugny depuis 1764
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 09 mai 1826
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 11 juin 1833
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 12 mai 1843
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 05 mai 1848
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 10 mai 1854
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 23 avril 1883
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 14 avril 1887
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 28 mai 1894
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 17 mai 1897
 - * Copie partielle de la visite pastorale de la paroisse de Pugny du 16 mai 1900A paroissiales Pugny-Chatenod : [sans cote]

Bibliographie

- **Quelle cloche ! La cloche de l'église de Pugny-Chatenod / 1917-2007. Bulletin municipal n° 49, décembre
2007, pp. 6-7.**
Quelle cloche ! La cloche de l'église de Pugny-Chatenod / 1917-2007. Bulletin municipal n° 49, décembre
2007, pp. 6-7.
AC Pugny-Chatenod

Annexe 1

Liste des prêtres de la paroisse de Pugny-Chatenod depuis 1764

Liste des prêtres de la paroisse de Pugny-Chatenod depuis 1764.

- de 1764 à 1771 : Verdun
- de 1772 à 1781 : Dephany
- de 1819 à 1820 : Jong
- de 1821 à 1829 : Jacques Domenget
- de 1829 à 1830 : Gros, vicaire d'Aix
- de 1830 à 1872 : Bellemin
- de avril 1872 à septembre 1872 : Rochas (Trévignin)

- de 1872 à 1881 : Guichard
- de 1881 à 1904 : F. Ailloud
- de 1905 à 1914 : Joseph Bouvier
- de 1914 à 1917 : Philippe Auguste, Eusèbe Massonnat, Bouvier (Trévignin)
- de 1917 à 1937 : Philippe Auguste
- de 1937 à 1944 : Joseph Blanchet
- de 1944 à 1947 : Alexis Poguet
- de 1947 à 1966 : Eugène Mansoz
- de 1966 à 1990 : Pierre Gruffat
- de 1990 à 2001 : Jean Pratavira
- en 2001 : création des paroisses nouvelles. Pugny appartient à l'ensemble paroissial des Côteaux du Revard, avec Trévignin, Drumettaz, Méry et Viviers du Lac.

Annexe 2

Comptes-rendus partiels des visites pastorales de Pugny-Chatenod de 1826 à 1900

Comptes-rendus partiels des visites pastorales de Pugny-Chatenod de 1826 à 1900

Visite pastorale de l'église de Pugny le 9 mai 1826

Nous François Marie Bigex Archevêque de Chambéry... nous nous sommes transporté aujourd'hui dans la paroisse de Pugny... Non loin de l'église paroissiale était dressé un oratoire vers lequel nous avons été reçu par Rd Domengel Recteur actuel de Pugny... L'église de Pugny est sous l'invocation de St Maurice martyr. L'exiguïté de cette église, la vétusté et la caducité du plancher supérieur, l'air de dénuement et de pauvreté qu'elle présente et son éloignement considérable du presbytère nous font désirer que des dispositions soient prises pour la construction d'une église nouvelle. Nous ordonnons que la pierre sacrée du maître autel soit placée de telle manière qu'elle soit de niveau avec la table de l'autel. Le confessionnal et les fonts baptismaux sont dans l'état requis par les saints canons. La sacristie possède un calice, une grande et une petite pyxide en argent, une chape, trois chasubles mi usées, d'un surplis, deux aubes, d'autres linges et ornements en petit nombre et en mauvais état. Nous ordonnons que la lampe soit entretenue ardente jour et nuit devant le saint sacrement pendant toute l'année. La confrérie du Rosaire est érigée canoniquement dans cette commune et compte pour membres 15 hommes et 30 femmes. La clôture du cimetière est conforme aux lois canoniques et civiles. La fabrique n'a d'autres revenus que le prix de location des bancs lequel s'élève chaque année à la somme de douze livres neuves. La commune alloue chaque année la somme de 50 livres neuves pour les frais du culte. Rd Jacques Doüengel nommé recteur de Pugny par lettres du 15 décembre 1820 reçoit de la commune un traitement de 700 livres en numéraire et 100 livres en denrées. Il habite un presbytère fort resserré et qui exige des réparations urgentes ; et il a la jouissance d'un jardin. La population est de 400 âmes dont 240 communicants.

Visite pastorale du 11 juin 1833

Nous archevêque de Chambéry faisons savoir que... nous nous sommes transportés le jour d'hier sur les sept heures de l'après-midi de la paroisse de Mouxy dans celle de Pugny... Les fidèles de cette paroisse s'étaient rendus processionnellement à notre rencontre auprès d'un oratoire formé à l'occasion de notre arrivée à quelque distance de l'église qui est actuellement en construction.... Placé sous le dais nous sommes allés à la suite de la procession au milieu du chant des cantiques et de l'allégresse générale dans un des appartements du presbytère où nous avons exercé nos diverses fonctions, ce local ayant été autorisé par nous pour y faire les offices de paroisse jusqu'à ce que l'église neuve soit achevée... Nous nous sommes plus à [leur] manifester la joie toute religieuse que nous éprouvions de nous trouver pour la troisième fois dans cette paroisse où tout était à créer, le presbytère ainsi que l'église... nous avons fait des absoutes pour les défunts, suivies de la visite des vases sacrés et ornements qui nous ont été présentés par le Rd recteur, savoir : un ostensor fort beau fait en argent, de chasubles, chapes et aubes en quantité suffisante tenus très proprement. L'ancienne église paroissiale de Pugny était érigée sous le vocable de St Maurice martyr qui sera aussi le saint patron de la nouvelle. Celle-là a été démolie pour en utiliser les matériaux dans la construction de celle-ci faite sur un plan bien régulier. Elle se trouve déjà fort avancée. Elle comprendra outre le maître-autel, deux chapelles latérales. On sépulture encore dans l'ancien jusqu'à la fin de ce mois. Cette église est de notre propre collation et Rd Joseph Bellemin qui en est maintenant pourvu l'a été par lettres patentes données par nous le 22 Xbre 1829. La chaire, les fonts baptismaux, le confessionnal, les autels et tout ce qui doit orner la Maison de Dieu seront à créer.... La fabrique est organisée en conformité des règlements, le nouveau tarif est mis en vigueur. Le bénéfice jouit d'un presbytère bien établi acquis dernièrement avec son pourpris consistant un verger et cour de la contenance d'environ 150 toises. Le Rd Recteur reçoit des finances royales le traitement annuel de 500 livres et le supplément de 400 livres payés par la commune qui porte aussi sur son budget 50 livres pour menus frais de culte.

Visite pastorale de Monseigneur Billiet archevêque de Chambéry dans la paroisse de Pugny en date du 12 mai 1843

Nous Alexis Billiet... nous sommes transportés à la paroisse de Pugny où nous sommes arrivés vers les cinq heures du soir. Après nous être reposé quelques moments au presbytère nous nous sommes rendus à l'église pour y adorer le St Sacrement, implorer la protection de S. Maurice patron de la paroisse... Le lendemain samedi 13 mai, nous avons repris les fonctions de notre ministère vers les sept heures du matin en faisant la visite de l'église, de la sacristie, du cimetière et du presbytère... L'église de Pugny a été reconstruite à neuf en 1833 ; elle forme une croix latine avec une voûte à arêtes suffisamment élevée ; elle produit dans son ensemble un effet très satisfaisant ; nous n'avons pas pu en faire aujourd'hui la consécration parce que la table du maître-autel ne s'est pas trouvée préparée à cette fin. Sa surface est de 1947 pieds carrés, ce qui est abondamment suffisant pour une population de 440 individus, sans qu'il y ait cependant beaucoup d'espace de reste. Les deux autels latéraux ne sont pas encore faits. Elle n'a pas encore été blanchie. La sacristie est peu pourvue d'ornements ; nous y avons trouvé un calice, une pyxide et un ostensor qui ont le pied en cuivre. Nous recommandons au conseil de fabrique et subsidiairement à celui de la commune 1° de faire faire les deux autels latéraux quand on pourra en faire la dépense. 2° de faire blanchir l'église. 3° de faire faire un confessionnal. 4° de faire faire une crédence à la sacristie. 5° de se procurer un dais pour les processions de S Sacrement. 6° de faire recouvrir d'une toile neuve les deux pierres sacrées dont nous avons reconnu la consécration. 7° de faire faire une croix au bord supérieur à ceux des amicts qui n'en ont pas. Le cimetière a été établi au-dessus de l'église ; il est très bien clos de murs ; nous recommandons au conseil de la commune 1° de faire placer une porte à loquet ou à serrure à l'entrée. 2° d'établir en dehors au moyen d'une clôture séparée un petit cimetière pour la sépulture des enfants morts sans baptême et des personnes non catholiques. Le presbytère n'est que médiocrement solide, il a été lézardé en plusieurs endroits par le tremblement de terre de 1822. Le toit aurait besoin d'être refait ; il est aussi un peu trop petit ; il ne comprend que deux chambres dépendantes l'une de l'autre outre le salon et la cuisine. Il deviendra nécessaire de l'agrandir quand on pourra en faire la dépense et d'y établir un petit corridor, ou du moins de placer la cuisine et le salon au rez-de-chaussée... Les confréries érigées canoniquement dans cette paroisse sont celles du S. Rosaire et de N.D. Des Carmes. Elles n'ont pas de revenu fixe... La population est de 440 individus.

Visite pastorale de Pugny, le 5 mai 1848

Nous Alexis Billiet... nous sommes transportés de la paroisse de Trévignin à celle de Pugny... nous nous sommes ensuite rendus à l'église pour y adorer le S. Sacrement, y implorer la protection de S. Maurice patron de la paroisse... Le lendemain mardi 16 mai... procédant à la visite de l'église, de la sacristie, du cimetière et du presbytère. L'église de Pugny a été construite à neuf en 1833 ; nous n'avons pas pu la consacrer parce qu'elle n'avait pas d'autel à table fixe... Depuis notre dernière visite, elle a été décorée de peintures et ornée d'un chemin de croix. Le maître-autel est en bois et fort bien décoré. Les autels des deux chapelles latérales ont des retables d'un fort bon goût, mais ils ne sont point encore pourvus des pierres sacrées, ni d'ornements. Nous recommandons au conseil de fabrique de faire faire un nouveau confessionnal et de réparer les grilles de ceux qui existent actuellement. La sacristie n'est que médiocrement pourvue d'ornements et de vases sacrés. Nous désirerions que le conseil de fabrique pût se procurer un second calice qui eût le pied en argent et un ciboire plus grand que celui que possède l'église. [Mêmes demandes concernant le cimetière, idem concernant le presbytère] Il y a dans la paroisse une école de garçons et une école de filles. La population est de 485 habitants.

Visite pastorale de Pugny le 10 mai 1854

Nous Alexis Billiet... pour continuer la troisième visite pastorale de notre diocèse nous sommes transportés de Chambéry... à la paroisse de Pugny Chatenod où nous sommes arrivés... accompagné de Rd François Gros chanoine de notre métropole.. Le lendemain à sept heures nous avons repris les fonctions de notre ministère, et après avoir procédé la veille à la visite de l'église, de la sacristie, du cimetière et du presbytère avons fait les recommandations et ordonnances suivantes : L'église de Pugny construite en 1833... a été bien conservée et se trouve aujourd'hui dans un état propre et satisfaisant. Quoiqu'il y ait des croix peintes sur les murs, elle n'a point été consacrée parce qu'elle n'a point d'autel à table fixe. Elle n'a point de tribune, mais elle est suffisamment grande pour la population. L'autel de Saint Joseph est encore dépourvu de chandeliers et de tout ornement. Nous recommandons au Rd Curé de se procurer une pierre sacrée pour le dit autel et de couvrir d'une forte toile celle du maître-autel et celle de l'autel du Rosaire. Nous recommandons au conseil de fabrique 1° De faire faire un confessionnal plus canonique que celui dont on se sert aujourd'hui. 2° de faire faire une grande armoire à la sacristie. 3° de se procurer un second calice et un second ciboire tout en argent. [Cimetière et presbytère, idem] 460 habitants. Rd Bellemin, né à la Bradoire en 1797 est toujours le curé.

Copie du procès-verbal de la visite paroissiale du 23 avril 1883 à Pugny-Chatenod.

Monseigneur François de Sales Albert Lenilleux, archevêque de Chambéry : l'église de Pugny est un vaisseau style renaissance en forme de croix grecque qui paraît en bon état ; les peintures dont la voûte et les murs sont ornés lui donnent un air très récent. Le tabernacle du St Sacrement a reçu une garniture complète de soie blanche qui ne laisse rien à désirer aux fonds baptismaux, un tabernacle tapissé intérieurement de soie violette a été disposé pour la préservation des saintes huiles. Le prélat exprime le désir qu'une balustrade puisse être établie à l'entrée de chacune des deux chapelles latérales. Les vases sacrés sont suffisamment nombreux et riches, à l'exception du second calice et du second ciboire dont les pieds sont en cuivre.

Copie de la visite pastorale faite à Pugny le 14 avril 1887

Monseigneur François de Sales Albert Lenilleux, archevêque de Chambéry : propriétés du Bénéfice cure. Le bénéfice cure est propriétaire du bâtiment de la cure actuelle et son emplacement, du jardin du presbytère d'une contenance de

plus de 700 m² environ, du pré au-dessus de la cure (n° 228 de la mappe) d'une contenance de 34 ares 80 centiares. Le presbytère comprend un rez-de-chaussée, une cuisine et une salle à manger. Il n'y a pas de cave. L'escalier tournant, en bois dur, conduit à l'étage qui se compose de 4 chambres à coucher, dont deux seulement sont avec cheminée. Toutes ces pièces sont plafonnées et tapissées et en assez bon état. Dans le jardin se trouve une fontaine d'eau jaillissante donnant 1050 litres à l'heure servant aux usages de la cure et à l'irrigation du pré du bénéfice situé au-dessous et au couchant. Les écoles sont laïques avec un instituteur et une institutrice.

Copie de la visite pastorale faite à Pugny le 17 mai 1897

Monseigneur François Hautin (?), archevêque de Chambéry : l'inspection du saint tabernacle, des fonds baptismaux, des confessionnaux, des autels latéraux, du maître-autel et de la sacristie, tout est trouvé conforme aux prescriptions canoniques. La sacristie, déjà très riche en linge, ornements et vases sacrés en parfait état, a fait encore, depuis la dernière visite pastorale, les acquisitions suivantes : un ornement noir, quatre magnifiques pavillons pour le st ciboire, 25 amicts, 25 purificatoires, 10 palles, 20 corporaux, 40 manuterges, une bannière de la sainte Vierge, un encensoir avec navette, une statue de saint Antoine de Padoue du prix de 225 francs recueillis par souscription dans la paroisse et surtout à l'établissement des Corbières.

Copie de la visite pastorale faite à Pugny le 16 mai 1900

Monseigneur François Hautin (?), archevêque de Chambéry : nouvelles acquisitions : 3 aubes, 3 nappes d'autel avec garnitures, 3 surplis, 6 amicts, 15 purificatoires, 6 corporaux, ... enfin la coupe du calice ordinaire a été dorée.

Annexe 3

Registre particulier 1845 (Recteur Jean-Baptiste Bellemin de 1830 à 1872)

Registre particulier 1845 (Recteur Jean-Baptiste Bellemin de 1830 à 1872)

Érection du chemin de la Croix dans l'église de Pugny-Chatenod en date du 10 février 1847. Après la bénédiction des quatorze tableaux...avons assisté au placement dans l'église de chaque tableau et avons récité les prières d'usage devant chaque station. Présence des recteurs de Pugny, Trévignin, Grézy, d'Aix. . Recteur de Pugny Jean-Baptiste Bellemin. Erection canonique de la confrérie du St Rosaire en date du 9 mai 1841

1845. Coutumier de la paroisse de Pugny : 1 – Le jour de la circoncision... 2 – Chaque année, le 17 janvier, jour de la fête de St Antoine, patron des Bouviers et des Bergers ceux-ci offrent à l'église des rétributions de messes, des sous et du froment, et ce jour là, le pasteur offre le S. Sacrifice de la messe pour la prospérité des paroissiens et de leurs bestiaux et en particulier pour ceux qui ont fait une offrande. 3 – Lorsque les enfants non communies viennent faire leur confession, ils offrent chacun un œuf de poule. 4 – Au mois d'Août, à la fin des moissons, le Pasteur avec le clerc va bénir les blés entassés dans les granges... Pour la rétribution, l'on donne des œufs et des tomes ou petits fromages de vaches. 5 – Lorsque le pasteur est appelé pour bénir un four à chaux, on lui donne pour sa rétribution une gerlée de chaux vive ou bien l'équivalent. 6 - ...

Annexe 4

Histoire paroissiale (1914 – 1937, curé Philippe Auguste)

Histoire paroissiale (1914 – 1937, curé Philippe Auguste)

Après la mort du prêtre Bouvier qui avait entamé des pourparlers afin de réparer l'église qui était en mauvais état (sol défoncé, barrière de communion avec champignons, échelle pour accéder à la chaire...). Le nouveau curé les reprend. On chargea MM Canova frères, entrepreneurs à Aix, de faire un dallage en ciment dans le chœur, un ciment dans l'allée qui devait commencer le 3 août 1914, mais le 1er août toutes les cloches de France sonnèrent la mobilisation générale. Les classes de 89 à 92 inclus étaient appelées à se rendre aux postes indiqués. Le même 1er août, M. Gittel de la Châtaigneraie était inhumé. Avant de partir, l'ensemble des mobilisés firent le vœu d'offrir au patron de la paroisse saint Maurice, une belle statue s'il les protégeait.

Le prêtre est mobilisé et lors d'une permission, le prêtre inaugure la statue de Jeanne d'Arc de Fabish (Jeanne remerciant Dieu après la bataille) qui venait de chez Dutruc Lyon, place de la Bibliothèque. Statue achetée par Mme Frenoz Mélanie, née Exertier qui avait fait vœu d'acheter cette statue si son neveu Charles revenait de guerre. Elle espérait son retour car il était prisonnier et accomplit son vœu avant l'heure.(1914 – 1915). Le Noël 1915, il s'élabora le projet d'élaborer un orphelinat pour orphelins de guerre. Constance Denis Gallice et un religieux se disant lazarus, le père Portal manifestaient l'intention d'acheter l'Hôtel des Corbières. Le 2 août 1915, les travaux au dallage du chœur furent entrepris par les Frères Canova. La base de l'autel est en béton capable de supporter un autel en marbre. L'escalier de la chaire qui se trouvait dans la chapelle de saint Joseph fut placé dans le chœur, la chaire fut abaissée de 0,70, un ciment fut fait dans le clocher. La branlante table de communion fut solidement assise sur une base en ciment, les colonnettes remplacées, les portes supprimées par manque de colonnettes, le coût total fut de 2 500 F, payés par la commune et par les quêtes de 1914 (1 000 F). L'ornementation des autels sur lesquels se battaient les plus criardes et bizarres couleurs firent place aux peintures et dorures exécutées par Melle Jeanne Deslandes de Lyon, gratuitement.

En novembre 1916, au soir de la Toussaint, la cloche se fêla au 2/3 de la ceinture. Le conseil municipal fit venir Louis Paccard le 7 janvier 1917 et vota le 11 janvier 1917 la somme de 2 000 F pour participer à son remplacement. Une souscription est lancée et recueille la somme de 3 837 francs. Cette somme ne fut pas recueillie en entier avant la commande de la cloche. Fait fort regrettable car la cloche « Cécilia Mélanie » au lieu de peser 900, pèserait 1000 ou 1100 kg, mais l'église de Pugny ne serait pas ornée du St Christ qui domine l'autel et du chemin de croix, l'un et l'autre achetés à Lyon chez Dutruc au bon moment. Les fonds baptismaux d'autre part n'existeraient pas tels. Le crucifix, béni le dimanche 3 juin coûta 150 F. Le chemin de croix, érigé le même jour coûta 600 F. Fonds baptismaux, placard des plus étroit intérieurement, des plus vastes en boiseries bariolées extérieurement avec un tableau peint sur bois du baptême du Christ par St Jean-Baptiste, ce dernier tenant un coquillage de mer sur le fleuve du Jourdain. « L'artiste aurait voulu représenter deux brigands qu'il n'aurait pas mieux réussi ». Ce placard et le chemin de croix sont du même artiste. MM. Suddard (?) frères de Chambéry taille une pierre pour servir de cuve baptismale (150 F), y compris le scellement fait par les frères Canova en juin 1917. L'autorisation de bénir et d'ériger canoniquement les stations du chemin de croix dans son église paroissiale de Pugny est accordée à l'abbé Philippe Auguste, le dimanche 3 juin 1917. Le 7 octobre 1917, bénédiction de la cloche. La cloche est en gare d'Aix le 3 octobre, les bœufs de Joseph Exertier et de Marc Fressoiz sont choisis pour aller chercher la cloche.

Inscriptions sur la cloche : (à l'est) EX ALTIS AD ALTIORA VUCO / MELANIA – CAECILIA / PARRAIN : Mr MAILLAND LEON / MARRAINE Mme Vve FRESSOZ MELANIE / Mgr CASTELAN DOMINIQUE ARCHRe - Rd A – PHILIPPE CURE / R.R MAILLAND Jn MAILLAND P. MASSONAT Ch MASSONAT Eus PRETRES / [statue de saint Maurice] une croix [statue de Ste Mélanie] [à l'ouest] CONSEIL MUNICIPAL 37 / MAILLAND Jph adjoint – COISSET Jean – Piard Claude – MAILLAND Jules – MAILLAND Léon / MAILLAND Louis – MAILLAND Pierre – MASSONNAT Jacques – PICHOUJ Jn-M. / Morts pour la France / COISSET Joseph Noël – COISSET Joseph Jean – SODIAT Eugène – LOGER Emile / MARIN François – PICHOUJ Léon – BEDONI Lucien / [statue de saint Bruno] [statue de la sainte Vierge portant l'enfant Jésus et écrasant le serpent] [statue de sainte Cécile] Au bas et sur tout le pourtour sont inscrits les principaux donateurs. N'ont pas pu être inscrits les noms de Mme MOTTET, de M. MAILLAND d'Aix etc. parce que les cotisations parvinrent trop tard. Bénédiction de la cloche par sa grandeur Monseigneur Castellan. NB La cloche s'appelle Mélanie Caecilia du nom de l'épouse défunte du parrain. Et Mélanie du nom de la marraine. RR Mailland Jean, Mailland P, Massonnat Ch, Massonnat Eus, prêtres (prêtres natifs de la paroisse de Pugny)

Feu en sacristie. Le 30 novembre 1918, le feu prend dans un placard et est contenu par le curé.

Statue de saint Maurice. Le 20 avril 1919, réunion au presbytère des démobilisés, trois d'entre eux sont désignés pour se charger de la souscription de la statue qui s'achève le 5 octobre, la statue est commandée à M. Gérard de Chambéry.

Mission de 1920. Un ancien paroissien, Jean Mailland dit Barbé (?) avait fait élever une croix en remplacement de celle en bois près des maisons qu'il possède à Pugny. On profita de la mission pour la bénir solennellement.

Association saint Maurice qui prit naissance au cours de la mission, le 18 janvier, bénédiction des fanions de St Maurice. Inauguration de la statue de St Maurice et des plaques commémoratives. Le 1er août 1920 (6^e anniversaire de la mobilisation) fut accompli le vœu en l'honneur de saint Maurice protecteur des mobilisés. Tous ceux qui firent effectivement vœu à St Maurice furent protégés par lui, certains furent blessés, prisonniers, mais tous revinrent. Après le rappel du vœu, le pourquoi d'une statue blanche, le pourquoi d'une plaque rouge veinée de blanc et des ornements de la plaque, la bénédiction de la statue s'effectue à la fin de la messe, et devant la plaque des morts on chante un libera. Juin 1924. A cette époque, la propriété « la Châtaigneraie » appartenant aux héritiers de M. Pitelle, ex-ingénieur au Caire, fut vendue à Dame Barbey. Celle-ci comme don de joyeux avènement me donna de la part de sa fille habitant Amsterdam un billet de mille qui servit à réparer les chapelles de saint Joseph et de la Vierge ainsi que la boiserie de chœur, et un placard dans la salle à manger du presbytère. La commune fit réparer la cure en partie. Grâce à 4000 F donnés par Dame Barbey à la commune pour l'installation de l'électricité, les formalités administratives furent activées. L'installation à l'église et au presbytère se fit aux frais de la commune. L'inauguration de l'électricité de l'église eut lieu le jeudi 17 avril.

Le 8 octobre 1937, l'abbé Joseph Blanchet est nommé curé de Pugny en remplacement de l'abbé Philippe.

Annexe 5

Notes générales sur la paroisse de Pugny-Chatenod (Curé Guichard 1872 à 1881)

Notes générales sur la paroisse de Pugny-Chatenod (Curé Guichard 1872 à 1881)

...Nul doute cependant qu'elle serait d'origine (la paroisse) beaucoup plus ancienne (que 1694, date des premiers registres paroissiaux, incomplets). Un fait le prouve lorsqu'un certain point dans la notice sur la Bathie d'Albanais de M. l'abbé Eurède (?) Dufour, il est parlé d'un curé du Montcel du nom de Richard Barttelet qui fut transféré de la cure du Montcel à celle de Pugny Châtenod en 1614. Le fait pourrait faire croire qu'elle avait alors une importance relative si l'on juge de ce qui se pratiquait alors, par la manière de faire de l'administration diocésaine actuelle. Il serait difficile d'indiquer d'une manière certaine l'origine du nom de Pugny. Cependant je ne puis pas être téméraire en le faisant dériver de Pugne. L'addition du mot Chatenod, autrefois Chatenaux le tire vers le bas de la paroisse. Selon la

tradition locale le village aurait été détruit sans qu'on sache en dire la cause. A la hâte la ville est allée bâtir plus haut. Aujourd'hui on ne trouve plus l'emplacement de ce village. On le suppose cependant car vers cet endroit il est resté une maison et une famille qui maintenant en forme trois. Ces trois familles conservent le souvenir de Chatenau. Quoiqu'à proximité du prieuré et plus tard collégiale... il ne paraît pas que la paroisse de Pugny n'ait jamais dépendu d'elle, bien que vers la fin du 18^e siècle il y ait eu deux curés revêtus de l'insigne dignité de chanoine. Il convient d'admettre qu'elle fut formée comme la plupart des paroisses sous l'influence du seigneur féodal car Pugny avait aussi son château fort. Il est vrai que le souvenir s'est effacé dans le pays. On ne se souvient même pas du nom du seigneur (Aimon de Mouxy). Le lieu du château est cependant connu, le nom de château est même resté au champ qu'il occupait, mais rien ne laisserait supposer qu'il y ait eu là un château... que les propriétaires ont pu trouver en creusant le terrain des restes de voûtes et de caveaux. Or la vieille église démolie en 1832 était bâtie tout près du château sur un petit mamelon resserré entre deux ruisseaux qui se termine par un confluent à une vingtaine de mètres au dessous de l'église. Pugny faisait partie du vicariat de Savoie qui relevait du diocèse de Grenoble comme le prouvent deux procès verbaux des visites pastorales de Mgr de Caulet (?). C'était la paroisse limitrophe du diocèse de Genève. La limite des deux diocèses était déterminée par un petit ruisseau appelé Nant de Bey qui coule entre Pugny et Trévingnin.

Les actes que nous possédons des naissances, mariages et antérieurs à la Révolution embrassent la période de 1518 à 1793. Les curés qui ont occupé cette charge durant cet intervalle sont nombreux, ils se succédèrent souvent, ce qui donnerait à penser qu'elle n'était pas très enviée.

De tous ces curés successifs nous est encore connu M. Dephany qui fut le dernier des curés qui précédèrent la Révolution. Il resta en poste jusqu'en 1793. Il laissa une pièce de terre au bénéfice de la cure. Depuis 1794, jusqu'en 1812, la paroisse n'eut jamais plus de curé, durant la persécution quelques missionnaires purent avec précaution quelques fois donner les sacrements. Lorsque le culte fut rétabli, Pugny fut desservi par le curé de Trévingnin. Le premier curé titulaire fut l'abbé Gay mort curé de... en 1810.... son successeur M. Joug fut bientôt transféré au Montcel et remplacé à Pugny par un ancien Chanoine de la collégiale d'Aix, M. Domenget (?) parent d'une des meilleures familles d'Aix. Il y demeura 9 ans mais son passage n'a pas été remarquable par l'instruction et l'amélioration morale de la paroisse. Il était d'ailleurs âgé, quand il prit possession de cette cure.

M. Domenget (?) mourut en 1829 et remplacé séance tenante par l'abbé Bellemin né à la Il n'habita pas la cure de ses prédécesseurs. Pendant la vacance la commune avait déjà pris le moyen de remédier à la triste situation faite aux curés de Pugny par l'état déplorable de l'église et de la cure. Ils achetèrent de M. le sénateur ... d'Aix, la maison qui sert aujourd'hui de cure ainsi que les rustiques qui faisaient partie de la propriété. Il fallut après cela construire l'église. Plusieurs obstacles la retardèrent, le manque de fonds et la division qu'établit dans la commune la question de l'emplacement. Pour lever la première difficulté on vendit les communaux de la montagne aux particuliers. L'emplacement fut tranché par M. l'archevêque... qui la voulait où elle est. Elle fut bâtie en 1833 grâce au bon vouloir des habitants qui stimulait l'activité du syndic M. Mailland Louis dit Cendre. Elle fut promptement achevée. L'ancienne église inconvenante pour le culte et située dans un local défavorable fut détruite pour construire la nouvelle. De l'emplacement il ne reste pas la moindre trace, le champ est cultivé.

La cure aussi inconvenante pour le curé que l'église pour Dieu d'ailleurs située sur le chemin qui traverse la commune à 300 mètres de l'église fut en partie démolie. Aujourd'hui il n'existe qu'une petite partie habitée par un homme solitaire à demi sauvage prénommé Bocard qui en a acquis la propriété.

L'église de Pugny est bien construite... Le presbytère a subi des transformations notables. Lors de l'acquisition par la commune il servait de maison fermière et maison bourgeoise. En face étaient les rustiques sur le chemin public, et entre deux, une cour. Les rustiques ont été dévorés par les flammes, il y a à peu près trente ans. La cour est transformée en jardin par les soins de M. le curé qui a fait construire le très long mur de soutènement aux moyens desquels on a pu donner une surface plane au jardin. Le presbytère n'avait pas d'eau. M. le curé acheta de Jacques Pichoud une source jaillissante dans son champ au-dessus du village ; il achète le droit de passage sur les champs voisins et se réserva en vendant le champ actuellement possédé par M. Monet le droit de passage, et le droit de faire des travaux indispensables pour réparer les fentes qui se produisaient dans son terrain. Le conduit fut d'abord de bois, puis en maçonnerie, en troisième lieu en cornets de terre cuite et finalement en plomb. La majeure partie a été posée par lui-même. Le reste peu de temps après mon arrivée dans la paroisse en qualité de curé. Il faut placer ici une anecdote importante à connaître. M. le curé avait accordé verbalement et aux plus près voisins de la fontaine, placé devant la porte de la mairie le trop plein de ce réservoir. Mais le trop plein ne suffisait pas, le voisin s'empara du tout et ne laissa que le trop plein à M. le curé. Trois ans s'écoulèrent en protestation de la part de celui-ci, rien ne changeât. Bientôt après mon arrivée je mis ordre à cet état de chose une autorisation à la commune et non au susdit voisin une prise d'eau tombant dans le bassin par lui établie. La transaction est en due forme et l'acte est au nombre des papiers de la fabrique, sauf la création du jardin et l'acquisition de la fontaine. Le presbytère ne subit pas de transformations sensibles pendant tout le temps que M. Bellemin l'a habité, à peine put il obtenir les réparations indispensables pour s'abriter contre le froid et la pluie. Cependant son logement n'était rien moins que suffisant et convenable. Il n'y avait certainement pas le strict nécessaire. C'est qu'un certain nombre des gros bonnets les plus remuants sinon les plus importants n'étaient pas très bien disposés en sa faveur. Il n'y a tracasseries qu'ils ne lui aient suscitées leurs plaintes constatées à plusieurs reprises dans les yeux de l'autorité et toujours à la honte de leurs auteurs. Une de leurs amabilités consistait à traverser obliquement le pré verger... Sans aucune opposition et grâce au concours empressés de toute la commune, dont les

habitants ont gracieusement consenti, à contribuer soit en argent soit en travaux aux réparations du presbytère, nous avons pu le mettre dans l'état actuel ou il est actuellement en transformant le rez-de-chaussée en cuisine et salle à manger ; inhabitées et inhabitables qu'elles étaient nous avons fait de ces deux pièces deux appartements très chauds et très sains. Nous avons détruit cette double rampe extérieure par laquelle on entrait au premier étage, créé une rampe intérieure, établi en petit corridor pour rendre indépendantes les chambres et les lieux d'aisance, ouvert une porte au nord pour la cave et deux fenêtres au midi pour la cuisine, et la salle à manger. La somme totale de la réparation atteint le chiffre de 4000 francs dont 1200 francs fournis par l'état, le reste aux frais de la commune. Le curé Rochas (auteur du texte) a été nommé le 20 août 1872...

La plupart des ornements de l'église ont été obtenus de la générosité de personnes charitables, je ne puis cependant dire comment fut acquis le chemin de croix qui fut érigé en 1840, mais je puis affirmer que les deux statues qui gardent l'entrée de la nef ont été sollicitées par M. le curé Bellemin et Mme Bellemin Annette sa nièce, de personnes de leurs connaissances de Lyon. Les ornements tels que chasubles, chapes ont été obtenues en grand nombre de cette manière par M. le curé frère Henri hospitalier de l'Antiquaille de Lyon. J'ai même reçu un ornement d'une dame de St Etienne lequel avait été demandé par mon prédécesseur.

En 1878, M. l'abbé Vallet, curé d'Orvellard venu préparer les jeunes gens à la confirmation qui a eu lieu le 30 avril. Puis au mois de novembre M. l'abbé Magnin curé de Vimines a donné les exercices du grand jubilé pendant une semaine à la satisfaction de la paroisse et à son grand avantage spirituel ; c'est à la clôture de ce jubilé que fut planté la croix du centre du village aux frais des habitants de ce village qui se sont cotisées pour cela à la fin du mois de mai de l'année 1876. J'ai fait remplacer la croix du nant de Bey. C'était un vieux monument dont la date se perd dans le temps. On l'avait déjà enlevée du cimetière au voisinage de l'ancienne église pour la transporter à cet endroit. Trois familles se sont chargées de l'érection de la nouvelle : Jérôme Monet a fourni toute taillée la pierre sur laquelle elle est plantée ; Nicolas Coisset (?) a payé la croix en fonte, et Perret de Trévignin propriétaire du terrain a donné le bois. En mars 1876 j'ai obtenu moyennant une rétribution de 20 francs de l'œuvre des Tabernacles de Chambéry une chasuble noire. A la même époque j'ai aussi fait l'acquisition moyennant la somme de 100 francs du grand ciboire dont la coupe est en vermeil. Au même temps j'ai acheté le calice en vermeil qui appartient à la fabrique au prix de 205 francs. Cette somme de 300 francs a été accordée à la fabrique de cette paroisse par M. le Ministre des cultes dans le but d'acheter des vases sacrés. Au mois de juin 1879, j'ai acheté des fonds de la fabrique un second ornement noir au prix de 49 francs.

Annexe 6

AC Pugny-Chatenod. Délibérations des conseils municipaux traitant des objets mobiliers.

AC Pugny-Chatenod. Délibérations des conseils municipaux traitant des objets mobiliers.

* **27 avril 1834** : considérant que la commune se trouve dans la nécessité urgente de faire faire une clôture en murs autour de la nouvelle église et du cimetière, de faire refondre sa cloche qui est cassée depuis plusieurs années, de faire trois autels et décorer l'intérieur de l'église, dépenses considérables qui ne peuvent être ajournées...

* **12 octobre 1834** : le but de cette assemblée a pour objet la refonte de la cloche de cette commune, elle propose à l'unanimité 1° qu'il convient de faire refondre la cloche, 2° que cette cloche étant du poids de dix quintaux environ, devra refaire le même poids, 3° que le prix ordinaire pour refonte de cloche étant de 40 livres environ par quintal, 4° les frais de refonte pourraient être pris sur la somme de 1203 livres balancée au budget de l'année 1835, 5° qu'il convient de confier la refonte de la cloche au sieur Paccard domicilié à Quintal près d'Annecy.

* **5 juin 1835** : la somme de 100 livres déjà payée au sieur Paccard fondeur provenant d'un don fait par divers particuliers de la commune (commande passée le 2 mars 1835), le coût de la cloche s'élèverait à 727,60 livres nouvelles. Travaux restant à faire à l'église et estimés : décoration en peinture des murs de l'église (1500 livres), trois autels (chœur et deux chapelles) (2000 livres), bancs du chœur pour les chantres (300 livres), clôture en murs de l'église et du cimetière (400 livres). L'église neuve est dénuée de tous ornements et meubles, n'y en ayant aucun provenant de l'ancienne église qui puisse être mis en usage dans la nouvelle tant ils sont usés et vétustes.

* **19 juillet 1838** : réception d'œuvre du maître-autel : convention passée entre le syndic et le sieur Antoine Dalloni (sculpteur et doreur, de Chambéry en date du 17 février dernier (1837), pour la réalisation du maître-autel de l'église de la commune et à fournir l'ameublement nécessaire à cet autel, procéder à la réception d'œuvre du dit autel et de ses accessoires. Le conseil s'étant transporté dans l'église pour vérifier et examiner cet autel qui y est déjà placé depuis plus d'un mois, ainsi que les meubles dont il est orné...le bois employé est de bonne qualité, les sculptures bien exécutées et les dorures solides, et qu'enfin tous les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent le dit autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. Lesquelles arrêtaient à la somme de 1070 livres l'ensemble de la commande. D'autres objets ont été demandés au sieur Dalloni pour la somme de 46,75 livres : un tapis d'autel en limoge / deux petits chandeliers dorés / 4 chandeliers bleus / deux chandeliers bleus et dorés : une canne et éteignoir : deux planchettes et leurs ferrures pour porter les burettes pendant la messe / un globe en verre pour remplacé celui qui est cassé.

* **20 décembre 1839** : objets de l'église : convention passée entre le syndic et le sieur Bovagnet (?) menuisier à Aix pour la réalisation d'une chaire à prêcher, en boiserie pour les fonds baptismaux et pour le chœur de l'église moyennant

le prix de 1550 livres. Les travaux sont achevés depuis plus d'un mois, le maître menuisier d'Aix, Jean-François Dufraine est proposé pour faire la réception d'œuvre. La cure et l'église sont couvertes d'ardoises.

* **21 janvier 1840** : réception d'œuvre des travaux en boiseries réalisées à l'église : suite à la convention signée entre le syndic et le sieur Bovagnet, en date du 21 octobre 1838, par le sieur Jean-François Dufraine : La boiserie des fonds baptismaux a un fronton d'ordre dorique, était en sapin, la fermeture et les ferrures sont conformes.. La chaire à prêcher : avec escalier et abat voix et autres accessoires, en noyer. Les boiseries autour du chœur : en noyer. La grande armoire du fond du chœur pour recevoir la bannière : elle forme corps avec les boiseries cintrées du chœur, elle a 4 portes et 3 tablettes, en noyer. Les marchepieds et contremarches, le baldaquin, les barres et consoles dont trois à chaque barre, les accoudoirs cintrés avec la tablette, les escabeaux pour se mettre à genou, les 4 escabeaux et le siège pour le desservant placé sous le baldaquin, en noyer. Armoire de sacristie : en noyer.

* **14 août 1840** : le syndic fait observer au conseil que la somme de 4200 livres votée en 1436 pour la décoration intérieure de l'église, trois autels, chaire à prêcher, boiseries cintrées autour du chœur, armoire de la sacristie, boiserie des fonds baptismaux, et pour les murs du cimetière ont déjà été partiellement utilisés. Il reste encore à faire les deux autels latéraux, la décoration intérieure, les murs du cimetière et que la somme prévue sera insuffisante. Il reste également des travaux à la toiture et à la distribution intérieure du presbytère

* **24 juillet 1846** : église : le syndic ratifie la convention passée avec M. le peintre décorateur Jean Restelli le 2 juin dernier pour la réalisation de tableaux et peintures pour le prix de 1000 livres. 24 Juillet 1846 : construction des deux autels des chapelles latérales de l'église. M. le syndic a déposé sur le bureau un plan qui a été dressé par une personne de l'art, laquelle a donné le détail de la dépense pour la construction de ces deux autels : le massif des deux autels, conformément au plan d'élévation, sera formé en tuf ou en brique au choix de l'entrepreneur, ensuite ils seront enduits de mortier fait avec de la chaux grasse et du sable pris sur le bord du lac du Bourget. Ils seront achevés par une couche de stuc formée avec de la poudre de marbre blanc et marbrés imitant différentes qualités de marbre. Les bases et chapiteaux seront faits avec du gypse blanc et seront laissés avec leur couleur naturelle. Toutes les fournitures de chaux, sable, tuf et couleurs ainsi que toutes autres fournitures en fait de stuc restant à la charge de l'entrepreneur, ainsi que toute main-d'œuvre. Les marchepieds de ces deux autels seront faits en bois noyer, à une seule marche, et les tabernacles en bois sapin, conformément au plan dressé. Seulement la commune permet à l'entrepreneur de prendre aux mesures qui se trouvent au couchant de l'église les pierres qu'il emploiera pour les tombeaux des autels.

Détail estimatif : Pour chaque autel la somme de 370 livres / le marchepied, 30 livre, le tabernacle 30 livre, soit un total pour les deux autels de 860 livres. A ces fins le conseil a fait inviter M. Louis Ballada, plâtrier à Chambéry qui a convenu et s'est obligé à faire et construire pour le compte de la commune les deux autels dont il s'agit, conformément aux plans et devis estimatifs qui précèdent et dont il a pris connaissance. M. Ballada propose une remise pour un prix total de 770 livres, le délai pour l'achèvement des travaux est fixé au 30 juillet 1847.

* **15 août 1846** : église : l'architecte Pierre-Louis Besson de Chambéry, certifie que les sieurs Louis et frères Ballada, plâtriers sont des ouvriers capables d'exécuter tous les travaux de décoration intérieure avec une rare perfection.

* **14 octobre 1846** : réception d'œuvre des peintures intérieures de l'église. M ; le peintre Jacques Simon, délégué par la commune pour la réception d'œuvre, a procédé à la réception des peintures et tableaux exécutés par M. Jean Restelli par procès verbal en date du 13 novembre 1846.

* **19 décembre 1846** : complément de décor à l'intérieur de l'église. Les habitants de la commune réclament et veulent pour compléter la décoration intérieure de l'église qui a été exécutée par le peintre Bertelli qu'il soit pratiqué, pour assortir la décoration déjà faite, des panneaux couleur marbrée, tant aux arêtes et arcs doubleaux de la grande nef de l'église qu'aux quatre arcs doubleaux des chapelles, et cela par les soins du sieur Louis Ballada plâtrier décorateur déjà chargé des travaux de confection des deux autels des chapelles, lequel se charge de l'exécution de ce travail au moyen d'une somme de 100 livres. Le syndic fait part de la demande de 150 livres que le dit sieur Ballada comme acompte pour les deux autels qu'il est en voie de construire et qui sont déjà à moitié.

* **18 février 1850** : la toiture de l'église et les vitraux à plomb des croisées de l'église ont été considérablement endommagés par les derniers orages (les eaux ont pénétré sur les voûtes et par les croisées et ont endommagé les peintures intérieures de l'église). Réparation au joug de la cloche qui est en très mauvais état (réalisés par le charpentier Joseph Dagand en mai 1850).

* **15 août 1915** : réparations à l'autel de l'église. Considérant que le traité de gré à gré intervenue pour réparations diverses à l'église en juillet 1914 n'a pu être exécutée par suite de la déclaration de la guerre. Reconnaît que les réparations faites à l'autel étaient d'une absolue nécessité et sont satisfaisantes. Vote un crédit de 121,65 francs. Travaux effectués aux gradins et au marchepied de l'autel pour éviter sa chute. (Gradin et marchepied de l'autel en châtaigner).

* **8 février 1917** : refonte de la cloche et reconstruction d'un beffroi. Considérant que la cloche est devenue inutilisable, par suite d'une fêlure qui s'étend sur les deux tiers de sa ceinture, que la cloche est utile non seulement au point de vue religieux mais pour servir dans bien d'autres cas : incendie etc.. Considérant que les conditions offertes par les fils de Georges Paccard pour la refonte de la cloche et la reconstruction d'un nouveau beffroi ne paraissent pas trop onéreuses dans les circonstances actuelles. Pour ces motifs décide de faire refondre la cloche cassée et de faire reconstruire le beffroi aux clauses et conditions du devis estimatif des fils de Georges Paccard, fondeurs de cloches à Annecy le vieux. La somme de 2000 francs (1137 pour la cloche et 863 pour le beffroi) sera votée.

Annexe 7

AC et AP Pugny-Chatenod. Compilation chronologique des archives liées aux objets mobiliers

AC et AP Pugny-Chatenod. Compilation chronologique des archives liées aux objets mobiliers

Cloche

Le 27 avril 1834. Il est urgent de faire refondre la cloche qui est cassée depuis plusieurs années. (AC)

Le 12 octobre 1834. La cloche fait dix quintaux environ, elle devra en faire tout autant. Il convient de confier la refonte de la cloche au sieur Paccard domicilié à Quintal près d'Annecy. (AC)

Le 5 juin 1835. La commande de la cloche est passée le 2 mars 1835. Son coût s'élèverait à 727,60 livres nouvelles. 8

février 1917. Refonte de la cloche qui est fêlée. Les fils de Georges Paccard, fondateurs de cloches à Annecy-le-Vieux, proposent un devis pour la refonte de la cloche (863 francs) et la reconstruction du beffroi (1137 francs). (AC)

17 février 1917. La cloche à réparer pèse 450 kilogs, elle pèse aujourd'hui 900 kg et donne le fa. (AC)

En novembre 1916, au soir de la Toussaint, la cloche se fêla au 2/3 de la ceinture. Le conseil municipal fit venir Louis Paccard le 7 janvier 1917 et vota le 11 janvier 1917 la somme de 2000 F pour participer à son remplacement. Une souscription est lancée et recueille la somme de 3837 francs. Cette somme ne fut pas recueillie en entier avant la commande de la cloche. Fait fort regrettable car la cloche « Cécilia Mélania » au lieu de peser 900, pèserait 1000 ou 1100 kg, (AP)

Le 7 octobre 1917, bénédiction de la cloche. La cloche est en gare d'Aix le 3 octobre, les bœufs de Joseph Exertier et de Marc Fressoiz sont choisis pour aller chercher la cloche. (AP)

Maître-autel

Le 5 juin 1835. Trois autels (chœur et deux chapelles) sont à réaliser pour environ 2000 livres. (AC)

Le 19 juillet 1838. Réception d'œuvre du maître-autel d'après convention signée entre le syndic et le sieur Antoine Dalloni (sculpteur et doreur, de Chambéry) en date du 17 février 1837. L'ameublement nécessaire à cet autel était également à sa charge. Réalisé depuis un mois déjà, le bois employé est de bonne qualité, les sculptures bien exécutées et les dorures solides, et qu'enfin tous les meubles en fait de chandeliers, vases, bouquets, globes, cartes d'autel et autres objets qui décorent le dit autel sont conformes aux dimensions et qualités portées par les dites conventions. Lesquelles arrêtaient à la somme de 1070 livres l'ensemble de la commande. (AP) 5 mai 1848. Le maître-autel est en bois et fort bien décoré. (AC)

23 avril 1883. Le tabernacle du St Sacrement a reçu une garniture complète de soie blanche qui ne laisse rien à désirer aux fonds baptismaux. (AP)

Du 19 au 25 mars 1944. Projet de remplacement par le curé du vieil autel en bois de l'église par un autel en pierre. Le nouvel autel, de forme moderne, en pierre dure de Comblanchien polie, est sculpté par Mrs Pichoud frères, entreprise de marbrerie, avenue de Saint-Simon à Aix-les-Bains, et installé la semaine du 19 au 25 mars. Coût : 17503 F, sans les frais de transport. Les reliques enfermées dans l'autel sont celles de St André apôtre, Ste Madeleine, St Félix, St François de Sales (noté dans le certificat de consécration du 25 mai 1967). La porte du tabernacle faite par la maison Sulpice de Chambéry a été payée 2500 F. La somme totale revient à 24800 F dont 13820 F de souscription, le reste étant payé par la fabrique. L'ancien autel fut installé dans une salle paroissiale servant d'église de Novalaise, dont l'église avait été bombardée en décembre 1943 (AP) 25 mai 1967. Consécration de l'autel majeur de l'église par l'archevêque André Bontems. (AP)

Autels latéraux

Le 5 juin 1835. Trois autels (chœur et deux chapelles) sont à réaliser pour environ 2000 livres. (AC)

Le 14 août 1840. Les autels latéraux ne sont pas encore construits. 24 juillet 1846. Un plan et un devis estimatif ont été dressés pour la réalisation des deux autels latéraux : le massif des deux autels, conformément au plan d'élévation, sera formé en tuf ou en brique au choix de l'entrepreneur, ensuite ils seront enduits de mortier fait avec de la chaux grasse et du sable pris sur le bord du lac du Bourget. Ils seront achevés par une couche de stuc formée avec de la poudre de marbre blanc et marbrés imitant différentes qualités de marbre. Les bases et chapiteaux seront faits avec du gypse blanc et seront laissés avec leur couleur naturelle. Toutes les fournitures de chaux, sable, tuf et couleurs ainsi que toutes autres fournitures en fait de stuc restant à la charge de l'entrepreneur, ainsi que toute main-d'œuvre. Les marchepieds de ces deux autels seront faits en bois noyer, à une seule marche, et les tabernacles en bois sapin, conformément au plan dressé. Seulement la commune permet à l'entrepreneur de prendre aux mesures qui se trouvent au couchant de l'église les pierres qu'il emploiera pour les tombeaux des autels. Détail estimatif : Pour chaque autel la somme de 370 livres / le marchepied, 30 livres, le tabernacle 30 livres, soit un total pour les deux autels de 860 livres. Louis Ballada, plâtrier à Chambéry réalisera les autels pour un prix total de 770 livres, l'achèvement des travaux est prévu le 30 juillet 1847. (AC)

19 décembre 1846. Le syndic fait part de la demande de 150 livres que le dit sieur Ballada comme acompte pour les deux autels qu'il est en voie de construire et qui sont déjà à moitié. (AC)

5 mai 1848. Les autels des deux chapelles latérales ont des retables d'un fort bon goût, mais ils ne sont point encore pourvus des pierres sacrées, ni d'ornements. (AP)

10 mai 1854. L'autel de Saint Joseph est encore dépourvu de chandeliers et de tout ornement. Nous recommandons au Rd Curé de se procurer une pierre sacrée pour le dit autel et de couvrir d'une forte toile celle du maître-autel et celle de l'autel du Rosaire. (AP)

2 août 1915. L'ornementation des autels sur lesquels se battaient les plus criardes et bizarres couleurs firent place aux peintures et dorures exécutées par Melle Jeanne Deslandes de Lyon, gratuitement. (AP)

5 février 1939. Inauguration de la statue de la sainte Vierge de Fabich qui revient des ateliers de G. Bachin (?), 1 rue des Estrées à Lyon, et qui fut bénite à l'occasion de la fête de la Vierge, pour la circonstance, deux niches ont été creusées aux autels latéraux pour recevoir les statues de la Vierge et st Joseph jusque là sur des consoles. (AP)

Chemin de croix

1845. Érection du chemin de la Croix dans l'église de Pugny Chatenod en date du 10 février 1847. Après la bénédiction des quatorze tableaux...avons assisté au placement dans l'église de chaque tableau et avons récité les prières d'usage devant chaque station. Présence des recteurs de Pugny, Trévignin, Grézy, d'Aix. Recteur de Pugny Jean-Baptiste Bellemin. (AP)

5 mai 1848. Depuis notre dernière visite, elle a été décorée de peintures et ornée d'un chemin de croix. (AP)

1917. L'autorisation de bénir et d'ériger canoniquement les stations du chemin de croix dans son église paroissiale de Pugny est accordée à l'abbé Philippe Auguste, le dimanche 3 juin 1917. (AP)

1917. Si on avait payé plus cher la cloche l'église de Pugny ne serait pas ornée du St Christ qui domine l'autel et du chemin de croix, l'un et l'autre achetés à Lyon chez Dutruc au bon moment. (AP)

1914. L'archevêque de Chambéry autorise M. le curé d'Aix à ériger canoniquement un chemin de croix à la chapelle du Revard.

Statue St-Maurice

Feuille : Paroisse de Pugny-Châtenod / Souscription pour l'érection d'une statue de reconnaissance:/ à Saint Maurice et / pour le monument commémoratif des / Morts pour la Patrie : 912 francs, 49 donateurs(AP) 1919. Statue de saint Maurice. Le 20 avril 1919, réunion au presbytère des démobilisés, trois d'entre eux sont désignés pour se charger de la souscription de la statue qui s'achève le 5 octobre, la statue est commandée à M. Gérard de Chambéry. (AP)

1920. Inauguration de la statue de St Maurice et des plaques commémoratives. Le 1er août 1920 (6° anniversaire de la mobilisation) fut accompli le vœu en l'honneur de saint Maurice protecteur des mobilisés. Tous ceux qui firent effectivement vœu à st Maurice furent protégés par lui, certains furent blessés, prisonniers, mais tous revinrent. Après le rappel du vœu, le pourquoi d'une statue blanche, le pourquoi d'une plaque rouge veinée de blanc et des ornements de la plaque, la bénédiction de la statue s'effectue à la fin de la messe, et devant la plaque des morts on chante un libera. (AP)

Boiseries (fonds baptismaux, confessionnal, boiseries du chœur...)

9 mai 1826. Le confessionnal et les fonds baptismaux sont dans l'état requis par les saints canons. 5 juin 1835. Travaux restant à faire à l'église et estimés : décoration en peinture des murs de l'église (1500 livres), bancs du chœur pour les chantres (300 livres). L'église neuve est dénuée de tous ornements et meubles, n'y en ayant aucun provenant de l'ancienne église qui puisse être mis en usage dans la nouvelle tant ils sont usés et vétustes 20 décembre 1839. Convention passée entre le syndic et le sieur Bovagnet (?) menuisier à Aix pour la réalisation d'une chaire à prêcher, en boiserie pour les fonds baptismaux et pour le chœur de l'église moyennant le prix de 1550 livres. Les travaux sont achevés depuis plus d'un mois, le maître menuisier d'Aix, Jean-François Dufraine est proposé pour faire la réception d'œuvre. (AP)

21 janvier 1840 : réception d'œuvre des travaux en boiseries réalisées à l'église : suite à la convention signée entre le syndic et le sieur Bovagnet, en date du 21 octobre 1838, par le sieur Jean-François Dufraine : La boiserie des fonds baptismaux a un fronton d'ordre dorique, était en sapin, la fermeture et les ferrures sont conformes. La chaire à prêcher : avec escalier et abat voix et autres accessoires, en noyer. Les boiseries autour du chœur : en noyer. La grande armoire du fond du chœur pour recevoir la bannière : elle forme corps avec les boiseries cintrées du chœur, elle a 4 portes et 3 tablettes, en noyer. Les marchepieds et contremarches, le baldaquin, les barres et consoles dont trois à chaque barre, les accoudoirs cintrés avec la tablette, les escabeaux pour se mettre à genou, les 4 escabeaux et le siège pour le desservant placé sous le baldaquin, en noyer. Armoire de sacristie : en noyer. (AC)

14 août 1840 : le syndic fait observer au conseil que la somme de 4 200 livres votée en 1436 pour la décoration intérieure de l'église, trois autels, chaire à prêcher, boiseries cintrées autour du chœur, armoire de la sacristie, boiserie des fonds baptismaux, et pour les murs du cimetière ont déjà été partiellement utilisés. Il reste encore à faire les deux autels latéraux, la décoration intérieure. (AC)

5 mai 1848. Nous recommandons au conseil de fabrique de faire faire un nouveau confessionnal. (AP)

10 mai 1854. Nous recommandons au conseil de fabrique 1° de faire faire un confessionnal plus canonique que celui dont on se sert aujourd'hui. 2° de faire faire une grande armoire à la sacristie. 3° de se procurer un second calice et un second ciboire tout en argent. (AP)

17 mai 1897. L'inspection du saint tabernacle, des fonds baptismaux, des confessionnaux, des autels latéraux, du maître-autel et de la sacristie, tout est trouvé conforme aux prescriptions canoniques. (AP)

Le 2 août 1915. La base de l'autel est en béton capable de supporter un autel en marbre. L'escalier de la chaire qui se trouvait dans la chapelle de saint Joseph fut placé dans le chœur, la chaire fut abaissée de 0,70, un ciment fut fait dans le clocher. La branlante table de communion fut solidement assise sur une base en ciment, les colonnettes replacées, les portes supprimées par manque de colonnettes, le coût total fut de 2500 F, payés par la commune et par les quêtes de 1914 (1000 F). (AP)

1917. Si on avait payé plus cher la cloche l'église de Pugny ne serait pas ornée du St Christ qui domine l'autel et du chemin de croix, l'un et l'autre achetés à Lyon chez Dutruc au bon moment. Les fonds baptismaux d'autre part n'existeraient pas tels. Le crucifix, béni le dimanche 3 juin coûta 150 F. Le chemin de croix, érigé le même jour coûta 600 F. Fonds baptismaux, placard des plus étroit intérieurement, des plus vastes en boiseries bariolées extérieurement avec un tableau peint sur bois du baptême du Christ par St Jean-Baptiste, ce dernier tenant un coquillage de mer sur le fleuve du Jourdain. « L'artiste aurait voulu représenter deux brigands qu'il n'aurait pas mieux réussi ». Ce placard et le chemin de croix sont du même artiste. MM. Suddard (?) frères de Chambéry taillent une pierre pour servir de cuve baptismale (150 F), y compris le scellement fait par les frères Canova en juin 1917. (AP)

25 mai 1967. Consécration de l'autel majeur de l'église par l'archevêque André Bontems et suppression de la chaire, remplacée par l'ambon. (AP)

Orfèvrerie et vêtements liturgiques

9 mai 1826. La sacristie possède un calice, une grande et une petite pyxide en argent, une chape, trois chasubles mi usées, d'un surplis, deux aubes, d'autres linges et ornements en petit nombre et en mauvais état. (AP)

11 juin 1833. Un ostensor fort beau fait en argent, de chasubles, chapes et aubes en quantité suffisante tenus très proprement. 19 juillet 1838. D'autres objets ont été demandés au sieur Dalloni (maître-autel) pour la somme de 46,75 livres : un tapis d'autel en limoge / deux petits chandeliers dorés / 4 chandeliers bleus / deux chandeliers bleus et dorés : une canne et éteignoir : deux planchettes et leurs ferrures pour porter les burettes pendant la messe / un globe en verre pour remplacé celui qui est cassé. (AP)

12 mai 1843. La sacristie est peu pourvue d'ornements ; nous y avons trouvé un calice, une pyxide et un ostensor qui ont le pied en cuivre. (AP)

5 mai 1848. Se procurer un second calice qui eût le pied en argent et un ciboire plus grand que celui que possède l'église. (AP)

10 mai 1854. Nous recommandons au conseil de fabrique 1° de faire faire un confessionnal plus canonique que celui dont on se sert aujourd'hui. 2° de faire faire une grande armoire à la sacristie. 3° de se procurer un second calice et un second ciboire tout en argent. (AP)

23 avril 1833. Les vases sacrés sont suffisamment nombreux et riches, à l'exception du second calice et du second ciboire dont les pieds sont en cuivre. (AP)

17 mai 1897. La sacristie, déjà très riche en linge, ornements et vases sacrés en parfait état, a fait encore, depuis la dernière visite pastorale, les acquisitions suivantes : un ornement noir, quatre magnifiques pavillons pour le st ciboire, 25 amicts, 25 purificatoires, 10 palles, 20 corporaux, 40 manuterges, une bannière de la sainte Vierge, un encensoir avec navette, une statue de saint Antoine de Padoue du prix de 225 francs. (AP)

vers 1875. La plupart des ornements de l'église ont été obtenus de la générosité de personnes charitables, je ne puis cependant dire comment fut acquis le chemin de croix qui fut érigé en 1840, mais je puis affirmer que les deux statues qui gardent l'entrée de la nef ont été sollicitées par M. le curé Bellemin et Mme Bellemin Annette sa nièce, de personnes de leurs connaissances de Lyon. Les ornements tels que chasubles, chapes ont été obtenues en grand nombre de cette manière par M. le curé frère Henri hospitalier de l'Antiquaille de Lyon. J'ai même reçu un ornement d'une dame de St Étienne lequel avait été demandé par mon prédécesseur. (AP)

Mars 1876. En mars 1876 j'ai obtenu moyennant une rétribution de 20 francs de l'œuvre des Tabernacles de Chambéry une chasuble noire. A la même époque j'ai aussi fait l'acquisition moyennant la somme de 100 francs du grand ciboire dont la coupe est en vermeil. Au même temps j'ai acheté le calice en vermeil qui appartient à la fabrique au prix de 205 francs. (AP)

Peinture architecture

5 juin 1835. Travaux restant à faire à l'église et estimés : décoration en peinture des murs de l'église (1500 livres), bancs du chœur pour les chantres (300 livres). (AC)

24 juillet 1846 : église : le syndic ratifie la convention passée avec M. le peintre décorateur Jean Restelli le 2 juin dernier pour la réalisation de tableaux et peintures pour le prix de 1000 livres. (AC)

14 octobre 1846 : réception d'œuvre des peintures intérieures de l'église. M ; le peintre Jacques Simon, délégué par la commune pour la réception d'œuvre, a procédé à la réception des peintures et tableaux exécutés par M. Jean Restelli par procès verbal en date du 13 novembre 1846. (AC)

19 décembre 1846 : complément de décor à l'intérieur de l'église. Les habitants de la commune réclament et veulent pour compléter la décoration intérieure de l'église qui a été exécutée par le peintre Bertelli qu'il soit pratiqué, pour assortir la décoration déjà faite, des panneaux couleur marbrée, tant aux arêtes et arcs doubleaux de la grande nef de l'église qu'aux quatre arcs doubleaux des chapelles, et cela par les soins du sieur Louis Ballada plâtrier décorateur déjà chargé des travaux de confection des deux autels des chapelles, lequel se charge de l'exécution de ce travail au moyen d'une somme de 100 livres. (AC)

5 mai 1848. Depuis notre dernière visite, elle a été décorée de peintures et ornée d'un chemin de croix. 18 février 1850 : la toiture de l'église et les vitraux à plomb des croisées de l'église ont été considérablement endommagés par les derniers orages (les eaux ont pénétré sur les voûtes et par les croisées et ont endommagé les peintures intérieures de l'église). (AP)

10 mai 1854. Quoiqu'il y ait des croix peintes sur les murs, elle n'a point été consacrée parce qu'elle n'a point d'autel à table fixe. (AP)

1914. Le nouveau curé les reprend. On chargea MM Canova frères, entrepreneurs à Aix, de faire un dallage en ciment dans le chœur, un ciment dans l'allée qui devait commencer le 3 août 1914, mais le 1er août toutes les cloches de France sonnèrent la mobilisation générale. (AP)

le 2 août 1915. Les travaux au dallage du chœur furent entrepris par les Frères Canova. (AP)

17 août 1937, le nouveau prêtre prend possession de l'église, remise récemment à neuf par M. Gérante, peintre à Grenoble. (AP)

Février – mars 1981 : restauration de l'intérieur de l'église. Peintures réalisées par l'entreprise Massonnat d'Aix-les-Bains. (AP)

Tableau

Mai 1939. Installation du tableau de la Nativité au-dessus de la porte du clocher, d'après le peintre Del Notti, exécuté par Melle Monnayeux des Beaux Arts Revard. (AP)

Statuaire

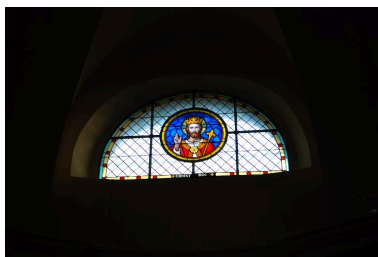
17 mai 1897. La sacristie, déjà très riche en linge, ornements et vases sacrés en parfait état, a fait encore, depuis la dernière visite pastorale, les acquisitions suivantes : un ornement noir, quatre magnifiques pavillons pour le st ciboire, 25 amicts, 25 purificatoires, 10 palles, 20 corporaux, 40 manuterges, une bannière de la sainte Vierge, un encensoir avec navette, une statue de saint Antoine de Padoue du prix de 225 francs. (AP)

vers 1914. Avant de partir, l'ensemble des mobilisés firent le vœu d'offrir au patron de la paroisse saint Maurice, une belle statue s'il les protégeait. Le prêtre est mobilisé et lors d'une permission, le prêtre inaugure la statue de Jeanne d'Arc de Fabish (Jeanne remerciant Dieu après la bataille) qui venait de chez Dutruc Lyon, place de la Bibliothèque. Statue achetée par Mme Frenoz Mélanie, née Exertier qui avait fait vœu d'acheter cette statue si son neveu Charles revenait de guerre. Elle espérait son retour car il était prisonnier et accomplit son vœu avant l'heure. (1914 – 1915). (AP)

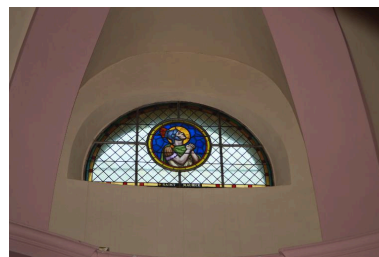
Illustrations



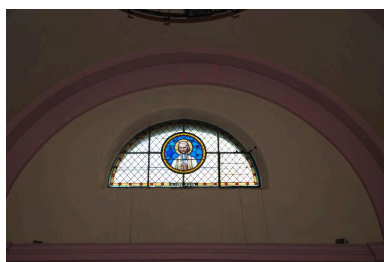
Vue d'ensemble de la plaque commémorative de la guerre 1914-1919.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300660NUCA



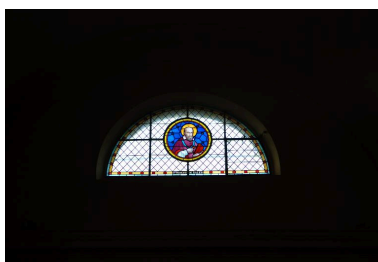
Ensemble de 7 verrières : le Christ roi
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300661NUCA



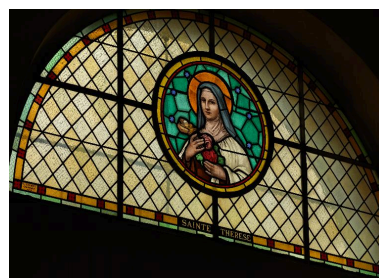
Ensemble de 7 verrières : saint Maurice
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300662NUCA



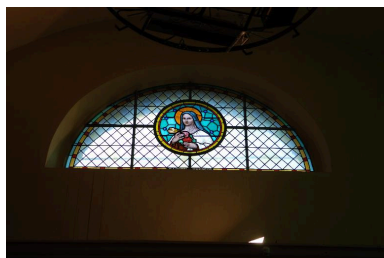
Ensemble de 7 verrières :
saint curé d'Ars
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300663NUCA



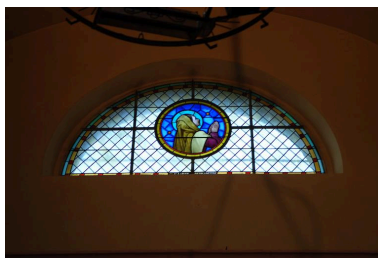
Ensemble de 7 verrières :
saint François de Sales
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300664NUCA



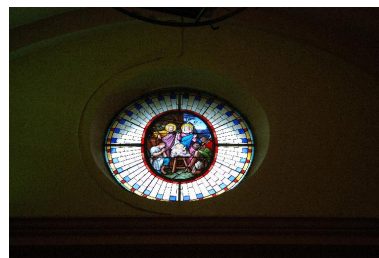
Ensemble de 7
verrières : sainte Thérèse
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20157303671NUCAQ



Ensemble de 7
verrières : sainte Thérèse
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300665NUCA



Ensemble de 7 verrières :
sainte Bernadette
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300666NUCA



Ensemble de 7 verrières :
Adoration des bergers
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300667NUCA



Ensemble de 7 verrières :
Adoration des bergers,
détail de la scène centrale.
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20157303667NUCAQ



Vue d'ensemble de l'autel de la Vierge
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20157303665NUCQ



Autel de la Vierge
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300668NUCA



Autel Saint-Joseph
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300669NUCA



Maitre-autel
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300670NUCA



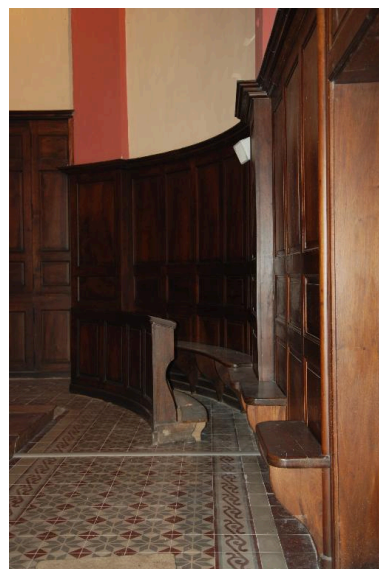
Confessionnal transept nord
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300671NUCA



Confessionnal transept sud
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300672NUCA



Fonts baptismaux
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300673NUCA



Ensemble des boiseries du chœur
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300674NUCA



Elément de meuble religieux,
côté endroit (retable ou
élément d'exposition ?)
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300675NUCA



Elément de meuble religieux,
côté envers (retable ?)
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300700NUCA



Chandelier Pascal
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300676NUCA



Ensemble de chandeliers et
croix d'autel en bois, côté recto.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300677NUCA



Ensemble de chandeliers et
croix d'autel en bois, côté verso
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300678NUCA



Ensemble de 4 chandeliers
d'autel et croix d'autel
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300679NUCA



Ensemble de 6 chandeliers
d'autel, d'une croix d'autel, de 2
chandeliers d'église à 5 branches,
et de 2 reliquaires monstrances
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300680NUCA



Ensemble de 6 chandeliers
d'autel, d'une croix d'autel, de 2
chandeliers d'église à 5 branches,
et de 2 reliquaires monstrances
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300681NUCA



Ensemble de chandeliers d'autel,
chandeliers à plusieurs branches.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300682NUCA



Ensemble de petits objets du culte



Ensemble de 2 vases d'autel, élément
d'exposition, élément de tabernacle.

Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300683NUCA



Ensemble calice-patène
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300686NUCA

Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300684NUCA



Ostensoir dit « ostensoir de la
chapelle du Mont-Revard »
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300687NUCA

Ensemble calice-
patène et boîte de calice
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300685NUCA



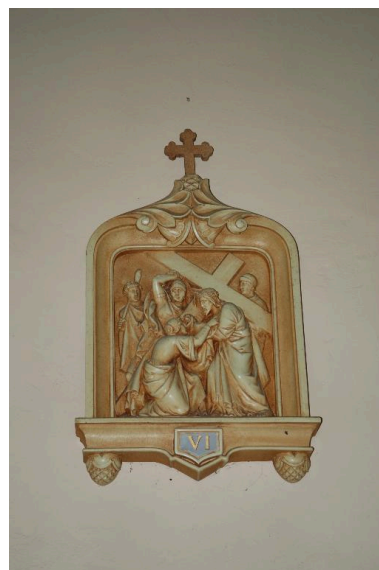
Encensoir, seau à eau bénite
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300688NUCA



Croix de procession
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300689NUCA



Élément de croix de procession,
actuellement croix de sacristie
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300690NUCA



Chemin de croix
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300691NUCA



Croix du cœur.
Phot. Thierry Monnet



Croix (ancienne croix de chaire ?)
Phot. Thierry Monnet



Statue de saint Maurice et
sa plaque commémorative.
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20157303672NUCAQ

IVR84_20177300692NUCA



Statue saint Joseph (de l'autel saint Joseph)
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300694NUCA

IVR84_20177300693NUCA



Statue de la Vierge à l'Enfant Jésus (de l'autel de la Vierge)
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300695NUCA



Statue sainte Thérèse de Lisieux
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300696NUCA



Statue sainte Jeanne d'Arc
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300697NUCA

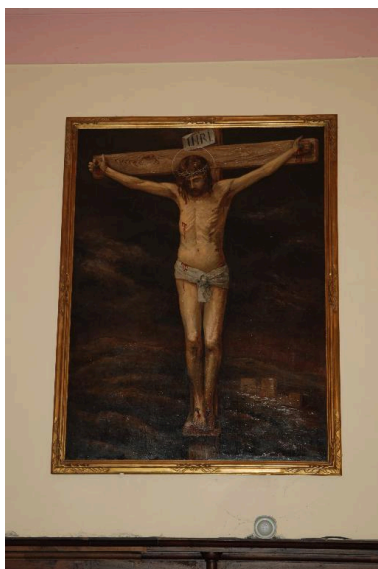


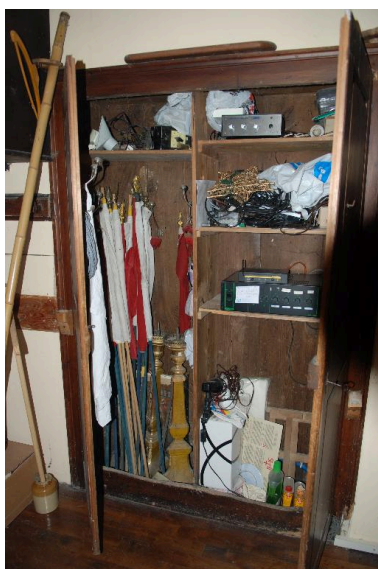
Tableau de la Crucifixion
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300698NUCA



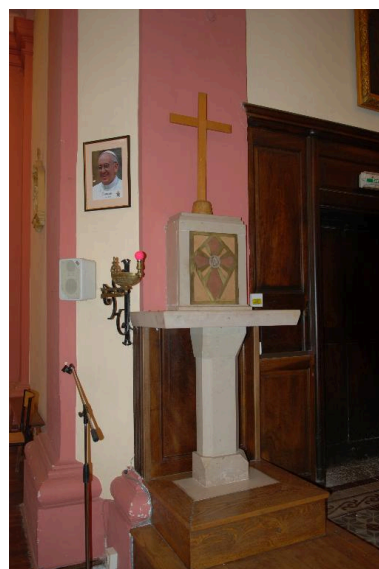
Tableau de l'Adoration des bergers
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300699NUCA



Meuble de sacristie fermé
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300702NUCA



Armoire de sacristie ouverte
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300703NUCA



Tabernacle
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300704NUCA



Croix de processions dans clocher
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300705NUCA



Cloche, vue d'ensemble
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300706NUCA



Cloche, cerveau et panse
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300707NUCA



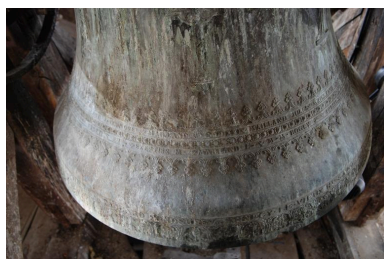
Cloche, boucles
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300708NUCA



Cloche, cerveau
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300709NUCA



Cloche, panse
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300710NUCA



Cloche, faussure et bord
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20177300711NUCA

Dossiers liés

Édifice : Église paroissiale Saint-Maurice (IA73004601) Rhône-Alpes, Savoie, Pugny-Chatenod, le Chef-lieu, R.D. n °49E

Auteur(s) du dossier : Thierry Monnet, Caroline Guibaud, Thierry Monnet

Copyright(s) : © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue d'ensemble de la plaque commémorative de la guerre 1914-1919.

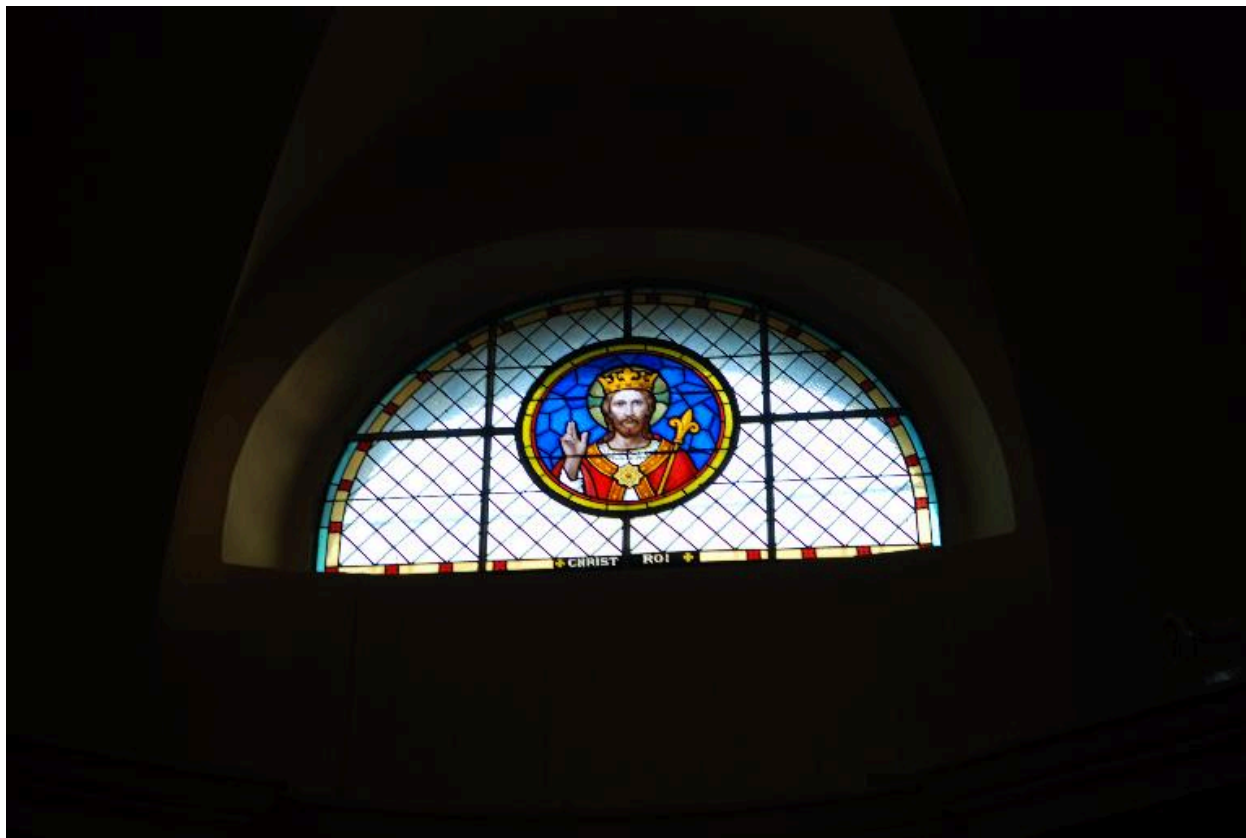
IVR84_20177300660NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : le Christ roi

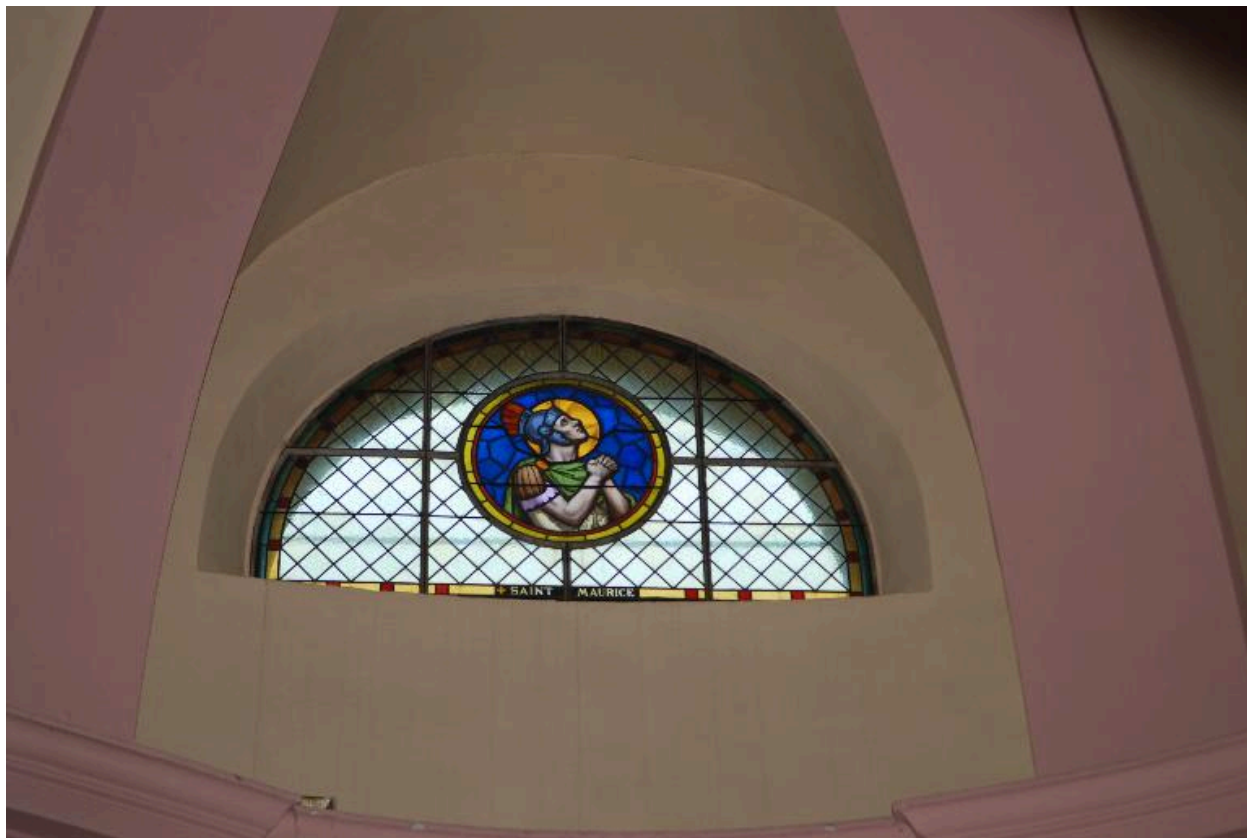
IVR84_20177300661NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : saint Maurice

IVR84_20177300662NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : saint curé d'Ars

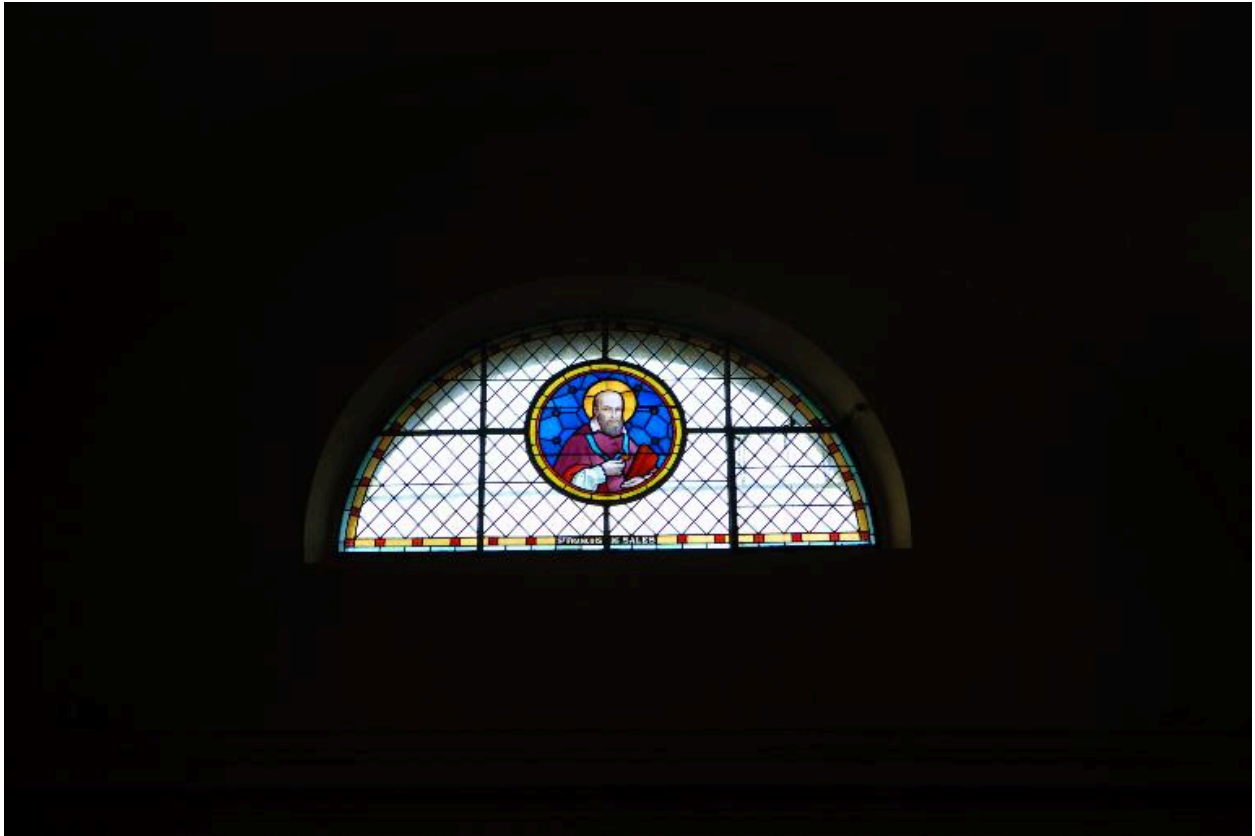
IVR84_20177300663NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : saint François de Sales

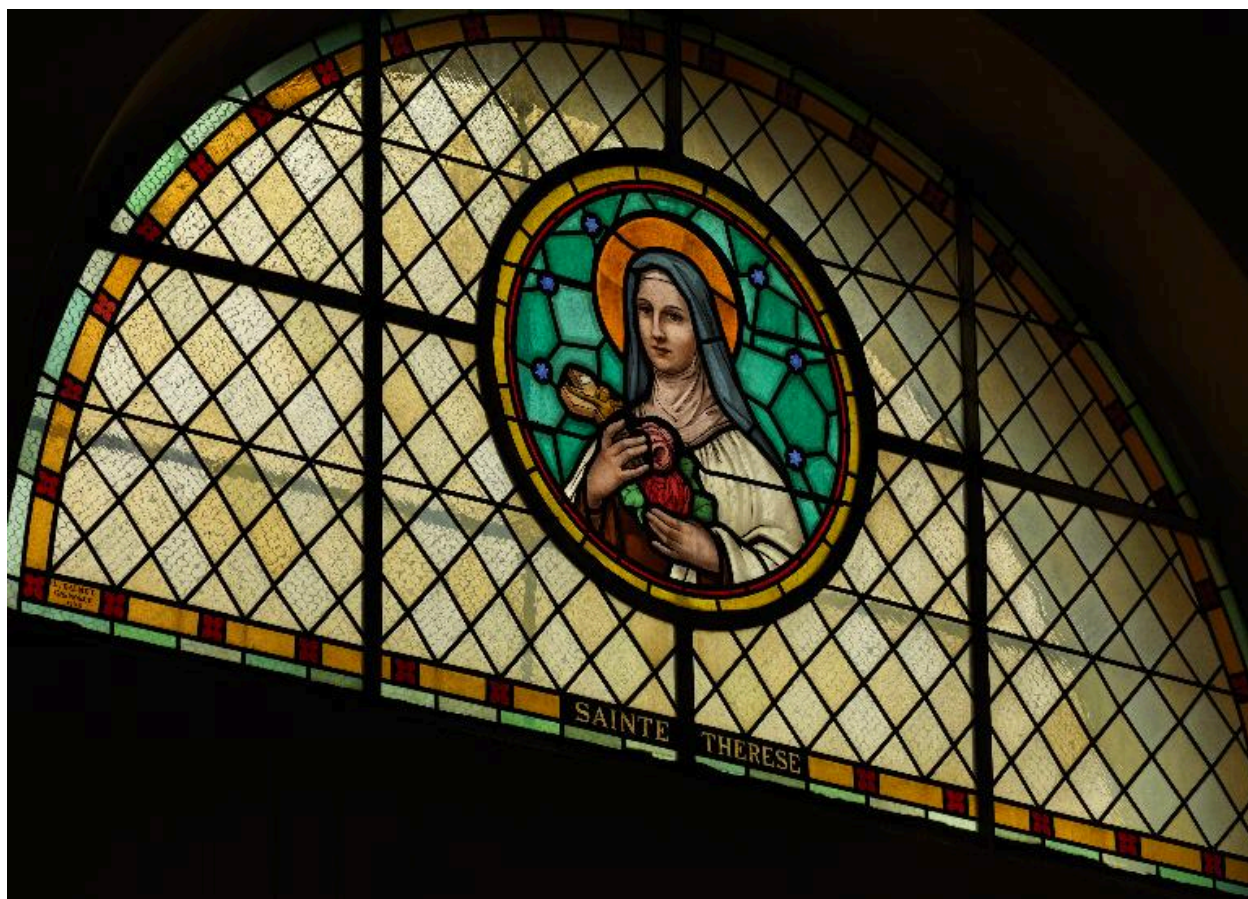
IVR84_20177300664NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : sainte Thérèse

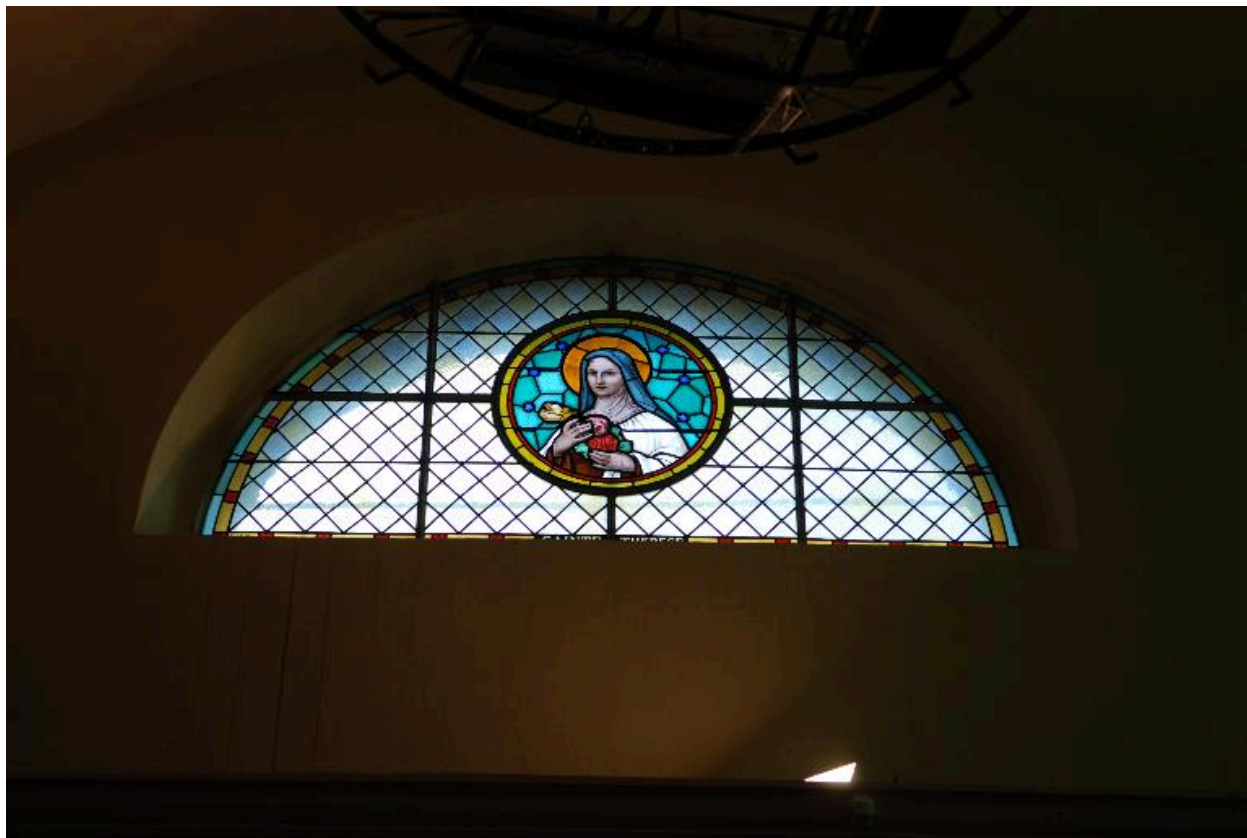
IVR82_20157303671NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : sainte Thérèse

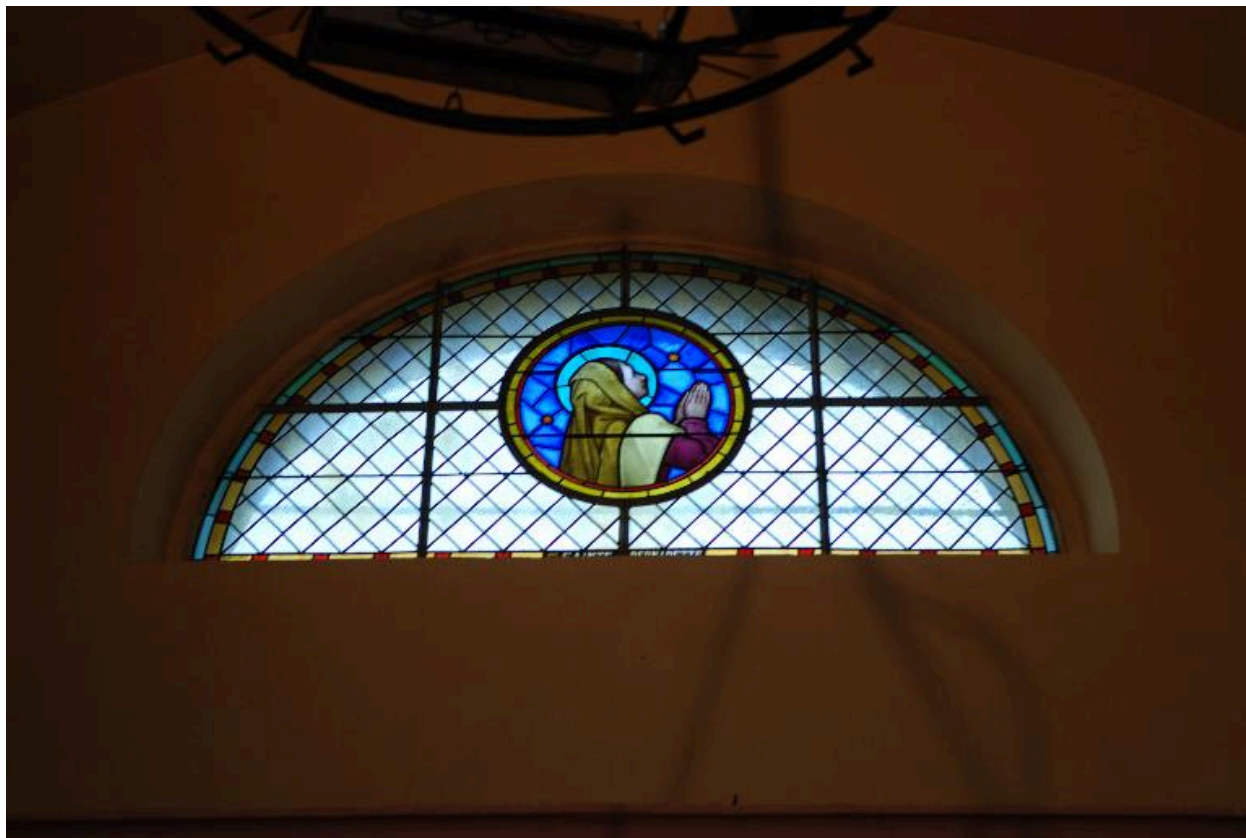
IVR84_20177300665NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : sainte Bernadette

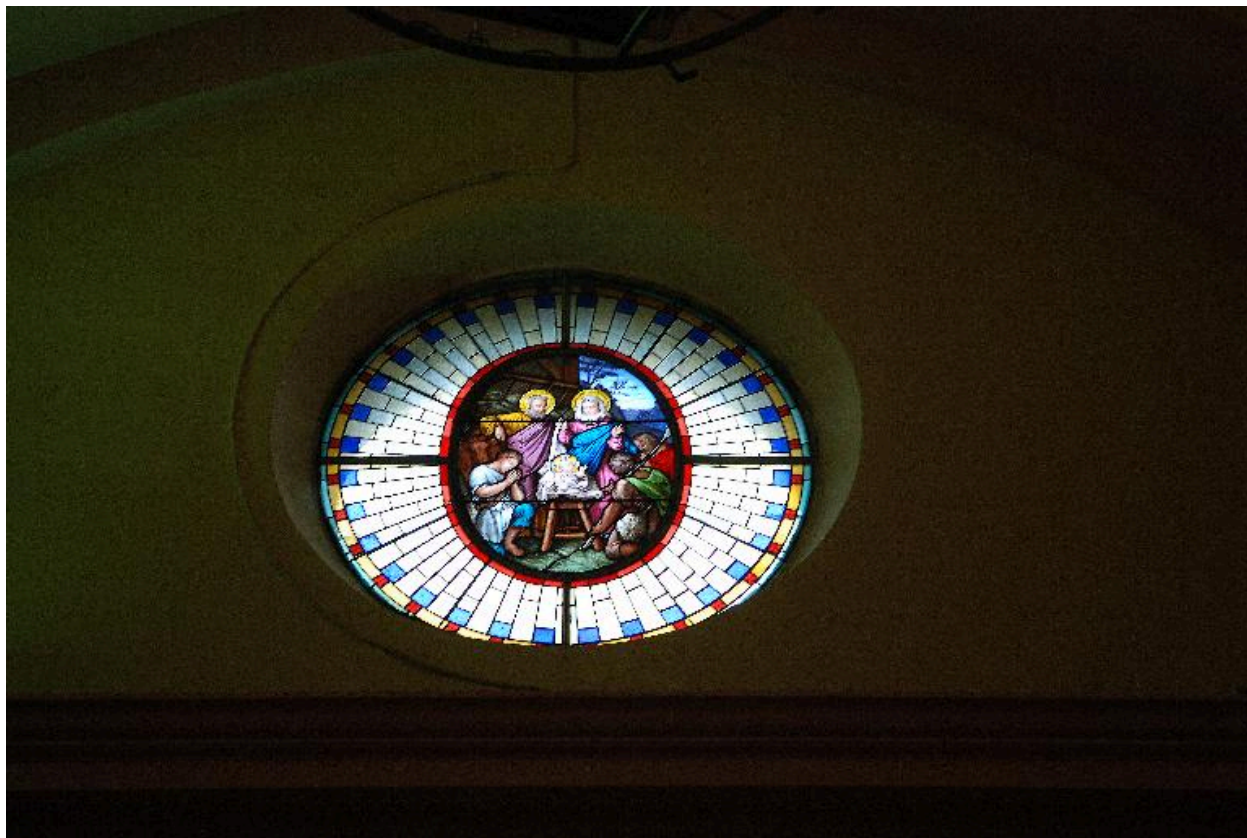
IVR84_20177300666NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : Adoration des bergers

IVR84_20177300667NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 7 verrières : Adoration des bergers, détail de la scène centrale.

IVR82_20157303667NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'autel de la Vierge

IVR82_20157303665NUCQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Autel de la Vierge

IVR84_20177300668NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Autel Saint-Joseph

IVR84_20177300669NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maître-autel

IVR84_20177300670NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Confessionnal transept nord

IVR84_20177300671NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Confessionnal transept sud

IVR84_20177300672NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fonts baptismaux

IVR84_20177300673NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble des boiseries du chœur

IVR84_20177300674NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elément de meuble religieux, côté endroit (retable ou élément d'exposition ?)

IVR84_20177300675NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elément de meuble religieux, côté envers (retable ?)

IVR84_20177300700NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chandelier Pascal

IVR84_20177300676NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de chandeliers et croix d'autel en bois, côté recto.

IVR84_20177300677NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de chandeliers et croix d'autel en bois, côté verso

IVR84_20177300678NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 4 chandeliers d'autel et croix d'autel

IVR84_20177300679NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 6 chandeliers d'autel, d'une croix d'autel, de 2 chandeliers d'église à 5 branches, et de 2 reliquaires monstrances

IVR84_20177300680NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 6 chandeliers d'autel, d'une croix d'autel, de 2 chandeliers d'église à 5 branches, et de 2 reliquaires monstrances

IVR84_20177300681NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de chandeliers d'autel, chandeliers à plusieurs branches.

IVR84_20177300682NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de 2 vases d'autel, élément d'exposition, élément de tabernacle.

IVR84_20177300683NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble de petits objets du culte

IVR84_20177300684NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble calice-patène et boîte de calice

IVR84_20177300685NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ensemble calice-patène

IVR84_20177300686NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ostensoir dit « ostensoir de la chapelle du Mont-Revard »

IVR84_20177300687NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Encensoir, seau à eau bénite

IVR84_20177300688NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croix de procession

IVR84_20177300689NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élément de croix de procession, actuellement croix de sacristie

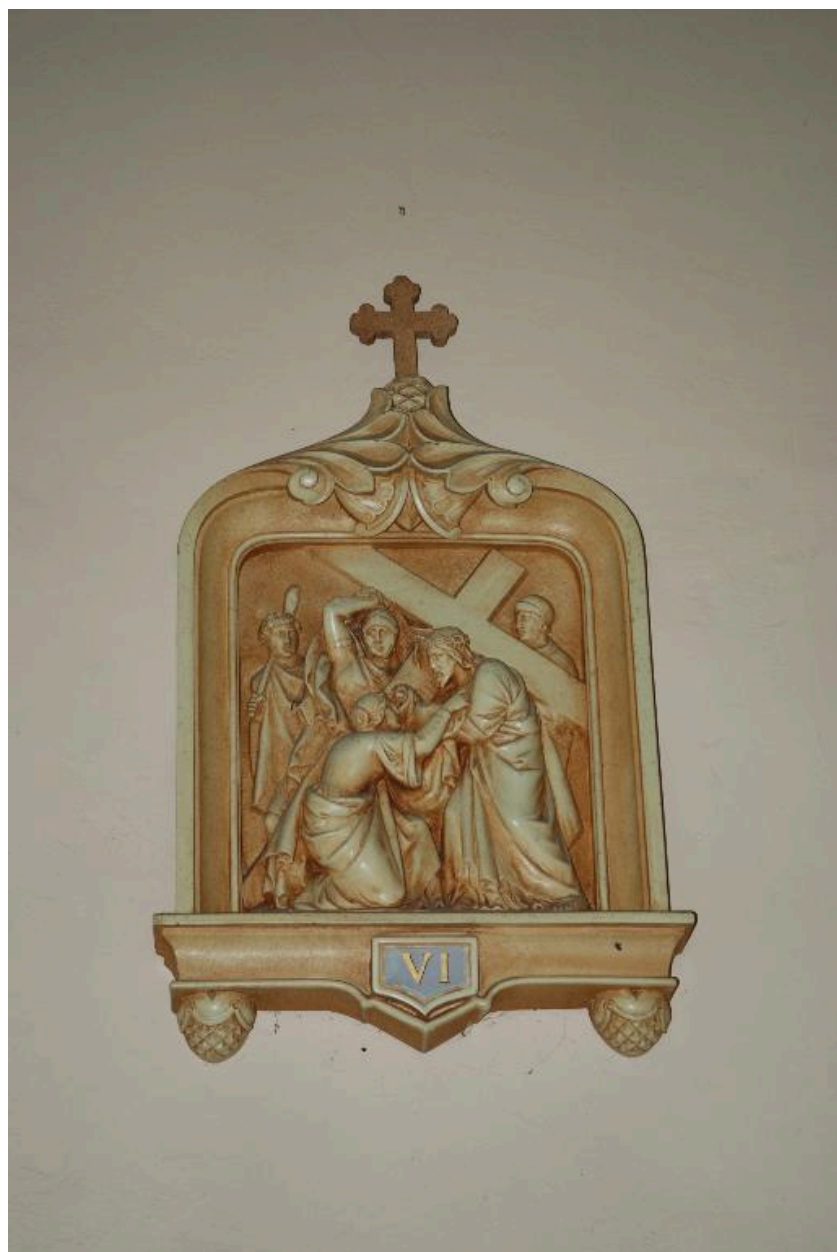
IVR84_20177300690NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chemin de croix

IVR84_20177300691NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croix du cœur.

IVR84_20177300692NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croix (ancienne croix de chaire ?)

IVR84_20177300693NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Statue de saint Maurice et sa plaque commémorative.

IVR82_20157303672NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Statue saint Joseph (de l'autel saint Joseph)

IVR84_20177300694NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Statue de la Vierge à l'Enfant Jésus (de l'autel de la Vierge)

IVR84_20177300695NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Statue sainte Thérèse de Lisieux

IVR84_20177300696NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Statue sainte Jeanne d'Arc

IVR84_20177300697NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

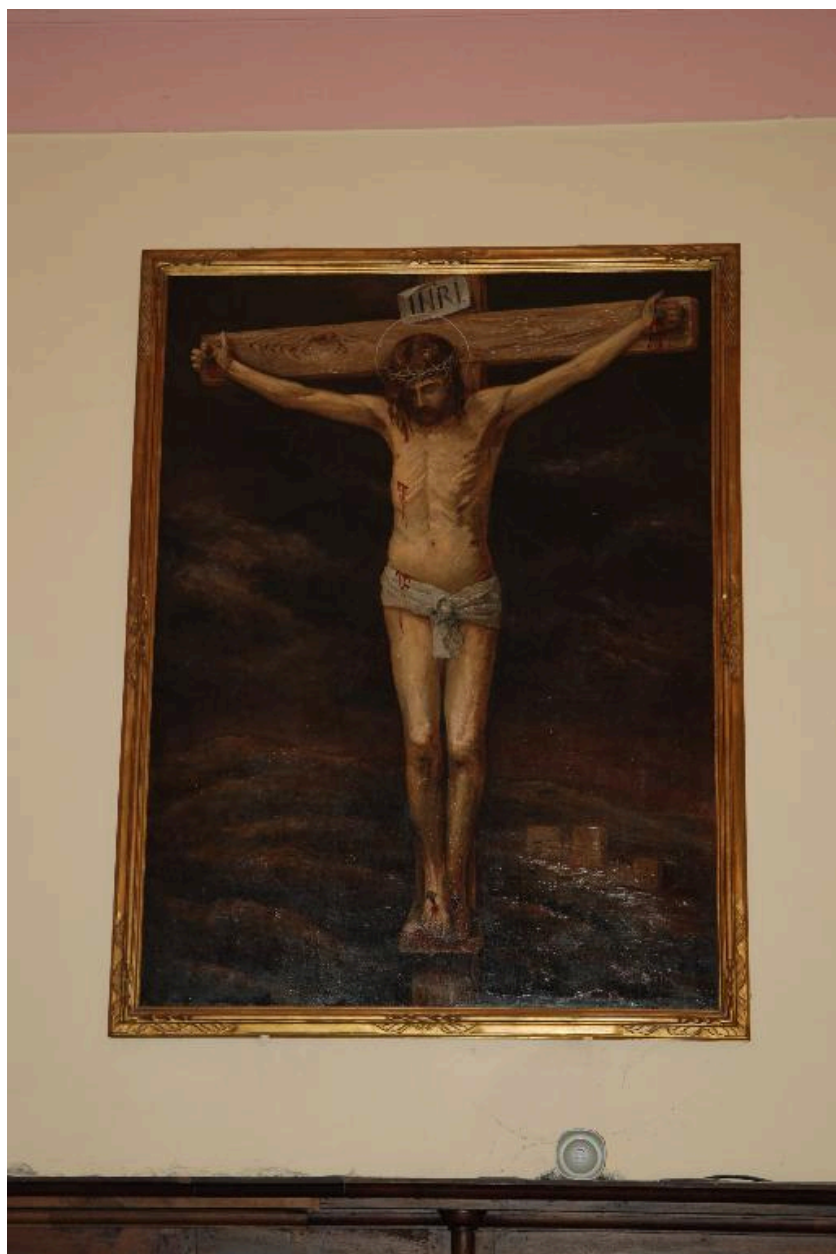


Tableau de la Crucifixion

IVR84_20177300698NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tableau de l'Adoration des bergers

IVR84_20177300699NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Meuble de sacristie fermé

IVR84_20177300702NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Armoire de sacristie ouverte

IVR84_20177300703NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tabernacle

IVR84_20177300704NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croix de processions dans clocher

IVR84_20177300705NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cloche, vue d'ensemble

IVR84_20177300706NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cloche, cerveau et panse

IVR84_20177300707NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cloche, boucles

IVR84_20177300708NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cloche, cerveau

IVR84_20177300709NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cloche, panse

IVR84_20177300710NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cloche, faussure et bord

IVR84_20177300711NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation